L'économie au Nouveau-Brunswick

LE BILAN DE 2022

Ministère des Finances et
du Conseil du Trésor

New Nouveau Brunswick

L’économie au Nouveau-Brunswick : le bilan de 2022

Publié par :
Ministère des Finances et du Conseil du Trésor
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/finances

Juillet 2023

Couverture :
Bureau du Conseil exécutif, Communications gouvernementales (nº 13353)

Traduction :
Bureau de traduction, Service Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-3043-6
ISSN 2817-5034

Pensez à recycler!

Table des matières

Aperçu **1**

Bilan statistique de 2022 2

Économie internationale **3**

Économie canadienne **4**

L'économie canadienne est encore vigoureuse, mais elle croît à un rythme plus faible 5

Rebond des secteurs d'activité 5

Forte croissance des salaires et traitements 6

Le commerce international affiche une forte croissance 6

Augmentation des pressions inflationnistes 6

Prix des logements à la hausse 7

Économie du Nouveau-Brunswick **8**

Croissance économique modérée 10

Troisième rang parmi les provinces sur le chapitre des exportations 10

Plus haut niveau de l'inflation depuis 1982 11

Plus importante augmentation de la population depuis la Confédération 11

Solde migratoire international supérieur à 12 000 personnes 12

Solde migratoire interprovincial supérieur à 10 000 personnes 12

Amélioration de l'âge moyen 13

Population plus élevée dans toutes les régions 13

Niveau record de l'emploi 14

Progression de l'emploi dans les secteurs des services et de la production de biens 14

Progression de l'emploi dans toutes les régions 15

Accroisement de l'écart entre les taux d'emploi 15

Baisse du taux d'activité des femmes et des hommes 16

Taux d'activité plus faibles parmi tous les principaux groupes d'âge 16

Sommet du nombre total d'heures travaillées 17

Baisse du taux de chômage chez les hommes et chez les femmes 17

Nouveaux sommets du nombre de postes vacants 18

Plus forte croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne au pays 18

Forte augmentation des salaires et traitements 19

Augmentation du nombre de travailleurs au salaire minimum 19

Salaire horaire moyen des hommes de près de 30 $ 20

Baisse importante du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière 20

Recettes monétaires agricoles supérieures à un milliard de dollars 21
Augmentation de la valeur des expéditions de minéraux 21
Croissance des ventes du secteur de la fabrication la plus élevée parmi les provinces 22
Baisse des ventes de produits en bois 22
Baisse dans la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer 23
Investissements en immobilisations de retour au niveau prépandémique 23
Sommet des investissements totaux en construction de bâtiments 24
Sommet de la valeur totale des permis de bâtir 24
Plus nombreuses mises en chantier depuis 1983 25
Augmentation du taux d'inoccupation des logements locatifs dans la plupart de la province 25
Hausse des logements du marché locatif dans la plupart des régions 26
Augmentation des loyers moyens dans les centres urbains de la province 26
Poursuite de la trajectoire ascendante du prix des résidences 27
Résultats mitigés du secteur du transport 27
Croissance du commerce de détail alimentée par les ventes des stations-service 28
Croissance prometteuse du secteur des TIC 29
Sommet des ventes dans le secteur des services de restauration 29
Redressement partiel des services d'hébergement 30
Secteur des arts, des spectacles et des loisirs sur la voie de la reprise 30
Augmentation globale des activités des entreprises actives 31
Augmentation de l'insolvabilité des consommateurs 31
Indicateurs annuels du Nouveau-Brunswick 32
Cartes thématiques du Nouveau-Brunswick 33

REMARQUE : Sauf indication contraire, l'analyse contenue dans ce document est fondée sur les données de Statistique Canada disponibles au 19 mai 2023; des séries de données historiques comparables sont utilisées. Les chiffres ont été arrondis, ce qui explique les écarts avec la somme. Les données seront mises à jour sur le site Web du ministère des Finances et du Conseil du Trésor : www.gnb.ca/finances

Finances et Conseil du Trésor du GNB
Tableau de bord économique
Tableau de bord de la reprise économique
Tableau de bord des indicateurs de bien-être
Indicateurs économiques et sociaux

APERÇU

- La reprise économique mondiale s'est poursuivie en 2022, mais à un rythme plus lent qu'en 2021. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut (PIB) réel mondial a augmenté de 3,4 % en 2022, ce qui correspond au ralentissement des pays émergents et pays en développement (+4,0 %) et des pays avancées (+2,7 %).

- Les marchés mondiaux ont ralenti en 2022 (alors que les programmes de soutien liés à la pandémie de COVID-19 ont progressivement pris fin) en raison de plusieurs facteurs, dont le resserrement des politiques monétaires par les banques centrales afin de lutter contre l'inflation, l'incidence de la guerre en Ukraine sur les prix et l'offre du pétrole, et la hausse des prix des biens échangés dans de nombreuses économies.

- Aux États-Unis, le PIB réel a augmenté de 2,1 % en 2022, après une croissance record de 5,9 % en 2021. La reprise économique a été alimentée par l'augmentation des dépenses des consommateurs, des exportations et des investissements, ainsi que par une croissance importante de l'emploi.

- Le PIB réel du Canada a augmenté de 3,4 % en 2022, la deuxième hausse la plus importante en plus de deux décennies, bien que cela corresponde à un ralentissement par rapport à la croissance de 5,0 % enregistrée l'année précédente. La croissance a été soutenue par une augmentation des investissements et de la consommation de services par les ménages, ainsi que par de solides résultats dans les ventes des industries manufacturières et le commerce international. Toutefois, la croissance économique a été freinée par une inflation record et par une hausse des prix de l'énergie.

- En 2022, l'économie du Nouveau-Brunswick a connu une croissance de 1,8 %, ce qui est inférieur à la croissance de 5,9 % de l'année précédente, pour atteindre 32,5 milliards de dollars, le plus haut niveau d'activité économique selon les données disponibles.

- La population du Nouveau-Brunswick s'est accrue pour la septième année consécutive, soit une augmentation annuelle record de 2,7 %, pour atteindre 812 061 personnes au 1er juillet 2022, grâce à la migration internationale et interprovinciale. Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick a connu le troisième taux de croissance le plus élevé.

- L'économie de la province a été portée par une croissance record des exportations, de l'emploi, de la rémunération hebdomadaire moyenne, des salaires et traitements, des ventes des industries manufacturières, des investissements, des mises en chantier et du commerce de détail. Cette croissance a contribué à atténuer les effets de l'inflation.

Bilan statistique de 2022 Taux de croissance[1]		
	2021 à 2022	
	N.-B.	Canada
Production		
Produit intérieur brut (PIB)*	8,7	11,0
PIB (réel)	1,8	3,4
Population et population active		
Population totale (1er juillet)	2,7	1,8
Population active	0,5	1,5
Emploi	2,8	4,0
Taux de chômage (%)	7,2	5,3
Taux d'activité (%)	60,6	65,4
Salaires et traitements	9,8	9,5
Indicateurs		
Commerce de détail	7,8	8,3
Indice des prix à la consommation	7,3	6,8
Mises en chantier	22,2	-3,4
Ventes des fabricants	28,6	18,1
Exportations internationales	27,2	24,9
Recettes monétaires agricoles	31,8	14,1

[1] Écart en pourcentage, à moins d'indication contraire
*Le chiffre provincial est l'estimation de Finances et Conseil du Trésor N.-B.
Source : Statistique Canada

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

- Selon le FMI, le PIB réel mondial a augmenté de 3,4 % en 2022. Cela représente un ralentissement par rapport au taux de croissance de 6,3 % enregistré l'année précédente. En 2022, plusieurs facteurs ont contribué à l'état de l'économie mondiale, notamment le resserrement des politiques monétaires par les banques centrales afin de lutter contre l'inflation, les défis budgétaires liés à l'absorption des chocs et à la gestion de l'augmentation des niveaux d'endettement, les hausses des prix des produits de base et l'incertitude causée par la guerre en cours en Ukraine.
- Le rythme de l'expansion économique dans les économies avancées a ralenti pour s'établir à 2,7 % en 2022, après une forte reprise en 2021 qui a eu pour effet de les faire croître de 5,4 %. Le ralentissement est principalement attribuable à un taux de croissance de 2,3 % dans l'ensemble des pays du G7.
- Les économies émergentes ont connu une croissance de 4,0 % en 2022, soit une baisse par rapport au taux de croissance de 6,9 % observé en 2021. Tous les principaux groupes régionaux ont enregistré une croissance, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (+5,3 %) étant en tête du peloton. Les économies émergentes et en développement de l'Europe ont connu la croissance la plus faible à 0,8 %, principalement en raison d'une contraction de 2,1 % de l'activité économique de la Russie causée par la guerre en cours en Ukraine.
- En 2022, le prix du pétrole a augmenté de 39,2 % pour atteindre 96,36 $ US le baril, après une hausse déjà importante de 65,8 % en 2021. Cette remarquable tendance à la hausse a été grandement motivée par la guerre en Ukraine, qui a entraîné une diminution du nombre de transactions réalisées par les entreprises occidentales avec la Russie, entraînant des perturbations de l'offre de pétrole.
- En 2022, le commerce mondial a enregistré un taux de croissance de 5,1 %, soit un rythme plus faible que l'augmentation de 10,6 % connue en 2021. Ce ralentissement peut être attribué à la diminution des effets de rattrapage alors que l'activité économique reprenait dans les dernières phases de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à l'appréciation du dollar américain, qui a entraîné une hausse des prix des biens échangés dans de nombreuses économies.
- En 2022, le PIB réel aux États-Unis a augmenté de 2,1 %, une diminution par rapport au taux de 5,9 % enregistré l'année précédente. En 2022, l'expansion a été stimulée par l'augmentation des dépenses des consommateurs, des exportations, de l'investissement privé dans les stocks et de l'investissement fixe non résidentiel, compensée en partie par la baisse de l'investissement fixe résidentiel et des dépenses du gouvernement fédéral.
- Les États-Unis ont ajouté près de 6,3 millions d'emplois en 2022, dans un contexte de reprise économique. Il s'agit de la plus forte progression sur un an jamais enregistrée et de la plus forte augmentation en pourcentage de la croissance de l'emploi (+4,3 %) depuis 1984. Cela a entraîné une baisse du taux de chômage, qui est passé de 5,4 % à 3,6 %, soit la quatrième baisse la plus importante depuis au moins 1948, la première année pour laquelle des données comparables sont disponibles.
- En 2022, le marché du logement américain a fait état de 1,6 million de mises en chantier, soit une baisse de 3,0 % par rapport au nombre enregistré en 2021. Néanmoins, ce chiffre dépasse toujours de 20,4 % le niveau prépandémique de 2019. Parmi les quatre régions américaines, trois ont connu une diminution du nombre de mises en chantier, la plus forte baisse ayant eu lieu dans l'Ouest (-30 200 unités), suivie du Sud (-14 000) et du Midwest (-9 700). La région du Nord-Est a enregistré une augmentation de 5 600 mises en chantier.

ÉCONOMIE CANADIENNE

- En 2022, le PIB réel du Canada a augmenté de 3,4 %, ce qui malgré une décélération par rapport au rythme enregistré en 2021 (+5,0 %), représente toujours la deuxième hausse la plus importante en plus de deux décennies. La hausse du PIB est principalement attribuable à l'augmentation de la consommation de services par les ménages et aux investissements effectués dans les ouvrages non résidentielles, les machines et le matériel.
- Neuf des dix provinces ont enregistré une croissance du PIB réel en 2022, les plus fortes hausses en pourcentage ayant été affichées par la Saskatchewan (+5,7 %), l'Alberta (+5,1 %) et le Manitoba (+3,9 %). La seule province à avoir connu une baisse a été Terre-Neuve-et-Labrador (-1,7 %).
- D'après les données historiques comparables, l'emploi a connu en 2022 sa troisième hausse en importance, avec une augmentation de 4,0 %. Cette expansion est attribuable à l'ajout de 654 900 emplois à temps plein et de 95 900 emplois à temps partiel. Le secteur des services a connu une hausse de 599 600 emplois, avec des gains notables dans les services professionnels, scientifiques et techniques, le commerce de gros et de détail, et l'information, la culture et les loisirs. De plus, 151 000 emplois ont été créés dans le secteur de la production de biens. Les deux tiers des nouveaux postes créés dans ce secteur en 2022 l'ont été dans le domaine de la construction.
- Les taux de croissance de l'emploi importants se sont reflétés dans la diminution des taux de chômage observés dans l'ensemble du pays. En 2022, le taux de chômage national a diminué à 5,3 %, comparativement à 7,5 % l'année précédente. Le taux de chômage a baissé dans les dix provinces, les baisses les plus importantes ayant été observées en Alberta (-2,8 points de pourcentage) et en Ontario (-2,5 points de pourcentage).
- En 2022, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6,8 %, soit l'augmentation la plus importante depuis 1982. Les prix ont augmenté pour les huit composantes principales de l'IPC, les hausses les plus importantes ayant été observées dans les transports (+10,6 %), les aliments (+8,9 %) et le logement (+6,9 %). Ces trois catégories représentaient près des deux tiers du panier de l'IPC.
- En 2022, les ventes des industries manufacturières ont continué de croître, avec un taux de croissance de 18,0 % comparativement à une augmentation de 17,7 % l'année précédente. En 2022, la fabrication de produits du pétrole et du charbon a connu une croissance particulièrement notable, soit un bond de 60,6 %, ce qui représente plus du tiers de l'augmentation totale des ventes des industries manufacturières. Des augmentations importantes ont été observées pour la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (+21,4 %) et la fabrication de produits informatiques et électroniques (+21,3 %). Le seul secteur en baisse a été celui des ventes manufacturières de produits en bois, soit une diminution de 6,7 %.
- En 2022, les mises en chantier au Canada ont diminué de 3,4 % par rapport à 2021, passant à 261 849 unités. La construction de maisons individuelles a baissé de 11,5 %, tandis que les mises en chantier de logements collectifs sont demeurées stables avec une augmentation minime de 0,1 %.

L'économie canadienne est encore vigoureuse, mais elle croît à un rythme plus faible

- Le PIB réel canadien a augmenté de 3,4 % en 2022, soit un ralentissement par rapport au taux de croissance de 5,0 % de l'année précédente.

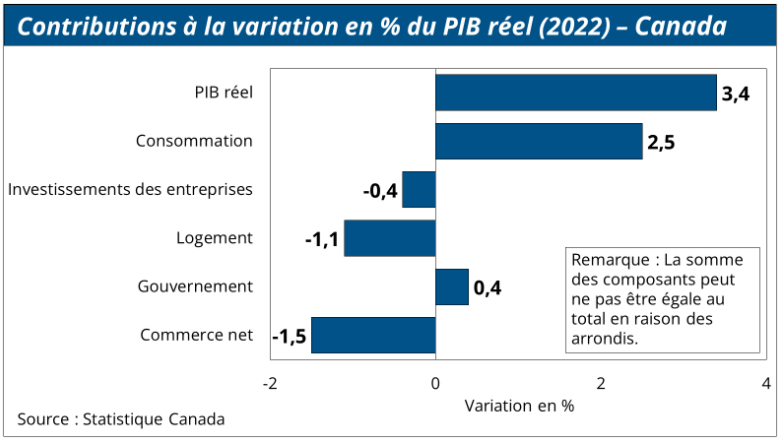

- La demande intérieure finale a augmenté pour une deuxième année consécutive, à la suite de la contraction économique provoquée en 2020 par la pandémie de COVID-19. Les investissements des entreprises ont baissé de 2,2 % en 2022 en raison d'une diminution des investissements dans le logement (-11,1 %) qui a éclipsé la hausse des dépenses dans les ouvrages non résidentiels, les machines et le matériel (+7,8 %). En 2022, les dépenses des ménages ont augmenté de 4,8 %, grâce à une croissance de 8,6 % des dépenses liées aux services au fur et à mesure que les restrictions sanitaires ont été assouplies, au premier semestre de l'année. Alors que la consommation de biens semi-durables a augmenté de 6,6 %, il y a eu une baisse de 2,0 % des biens durables. La croissance des importations de biens et de services (+7,6 %) a dépassé celle des exportations (+2,6 %).

Rebond des secteurs d'activité

- En 2022, le taux de croissance de l'ensemble des industries économiques au Canada était de 3,6 %. Bien qu'il s'agisse d'une croissance globale plus faible par rapport à celle de l'année précédente, cette croissance a été plus équilibrée entre les secteurs en 2022, seule la gestion de sociétés et d'entreprises ayant affiché une baisse. En 2022, des augmentations notables ont été observées dans les secteurs des arts, des spectacles et des loisirs; des services d'hébergement et de restauration; de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse; ainsi que dans les autres services (sauf les administrations publiques).

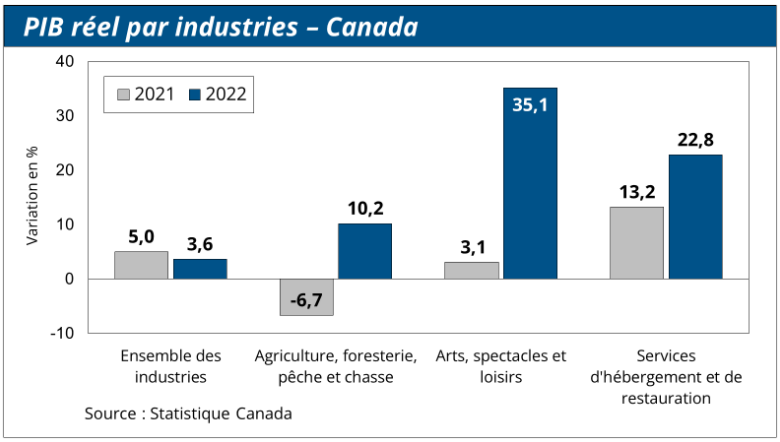

- Toutes les composantes des industries productrices de services ont affiché des augmentations en 2022. Le principal contributeur était le secteur public (+3,1 %), composé des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale, et des administrations publiques.
- L'élimination des restrictions liées à la pandémie a permis aux industries traitant directement avec le public de contribuer considérablement à la croissance en 2022. La croissance du secteur des services d'hébergement et de restauration s'est accélérée de 22,8 %, principalement grâce aux gains dans les services de restauration et les débits de boissons. De même, le secteur des arts, des spectacles et des loisirs a bondi de 35,1 % au cours de l'année, avec des gains importants dans tous ses sous-secteurs.

Forte croissance des salaires et traitements

- En 2022, il y a eu une hausse notable des salaires et traitements, avec un taux de croissance de 9,5 %. Cette augmentation a fait suite à un taux de croissance de 9,7 % en 2021. Les gains les plus importants ont été observés dans les secteurs des services professionnels et personnels (+15,1 %), de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz (+12,0 %) et dans le secteur de la construction (+11,1 %). En 2022, les salaires et traitements ont augmenté dans tous les secteurs, à l'exception du sous-secteur militaire, qui a connu une baisse de 4,7 %.

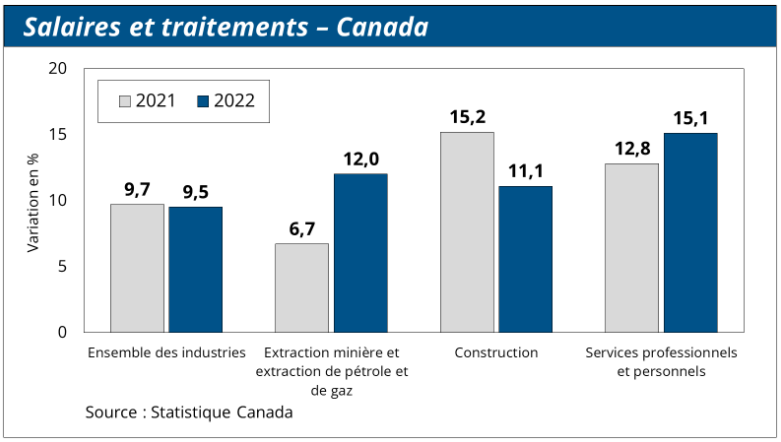

Le commerce international affiche une forte croissance

- En 2022, le commerce canadien de marchandises s'est très bien porté, avec une croissance importante de la valeur des exportations nationales, de 24,9 %, et de celle des importations, de 20,0 %. Il s'agit des augmentations les plus fortes parmi les données comparables disponibles.

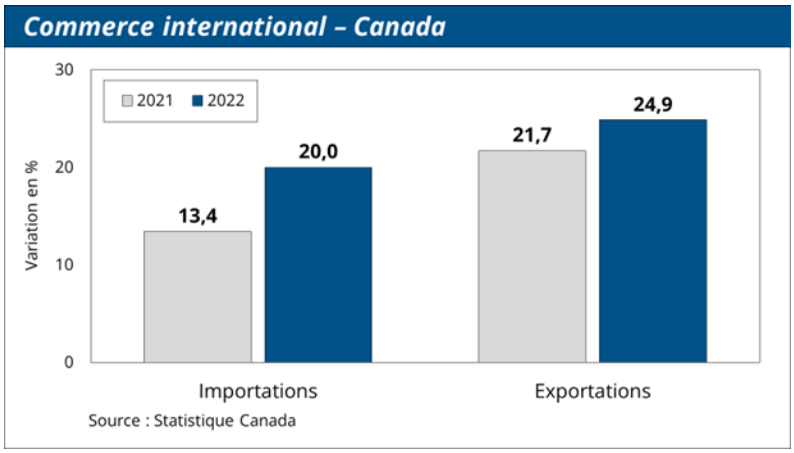

- Les exportations (+57,6 %) et les importations (+59,2 %) de produits énergétiques ont contribué de manière déterminante au rendement dans les deux catégories commerciales. La croissance des exportations a également été influencée par une hausse importante de 28,5 % des minerais et des minéraux non métalliques, tandis que la croissance des importations était principalement attribuable aux produits chimiques de base et industriels, aux produits en plastique et en caoutchouc, qui ont augmenté de 29,4 %.

Augmentation des pressions inflationnistes

- L'inflation est devenue un enjeu important en 2022, l'IPC ayant enregistré une croissance de 6,8 %, un taux jamais vu depuis 40 ans. Les principaux facteurs qui ont contribué à la croissance de l'inflation globale étaient les transports (+10,6 %), les aliments (+8,9 %) et le logement (+6,9 %). Ces trois éléments représentent près des deux tiers du panier de l'IPC.

- Lorsqu'elle est mesurée sur douze mois, l'inflation globale des prix à la consommation est passée de 5,1 % en janvier 2022 à un sommet de 8,1 % en juin. La hausse des prix de l'énergie, qui ont augmenté de 38,8 % d'une année à l'autre en juin 2022, a joué un rôle important dans cette évolution, influencée par la guerre en Ukraine et les problèmes d'approvisionnement connexes.

- En réponse à la croissance des prix à la consommation, la Banque du Canada a, en mars 2022, commencé à augmenter de façon vigoureuse son taux directeur. À l'époque, ce taux s'établissait à 0,25 %. En décembre 2022, le taux directeur était de 4,25 %.
- Le rythme de l'inflation s'est atténué au cours du deuxième semestre de 2022 pour atteindre 6,3 % en décembre. Cela a été attribué au resserrement de la politique monétaire, ainsi qu'au ralentissement de l'inflation des prix de l'énergie. Les prix de l'énergie ont ralenti du fait d'une augmentation de 7,3 % en décembre 2022, les contraintes d'approvisionnement ayant commencé à s'atténuer au cours de la dernière partie de l'année.
- Les prix annuels moyens ont augmenté plus rapidement à l'Île-du-Prince-Édouard (+8,9 %), suivie du Manitoba (+7,9 %) et de la Nouvelle-Écosse (+7,5 %). L'inflation a été la plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (+6,4 %), en Alberta (+6,4 %) et en Saskatchewan (+6,6 %).

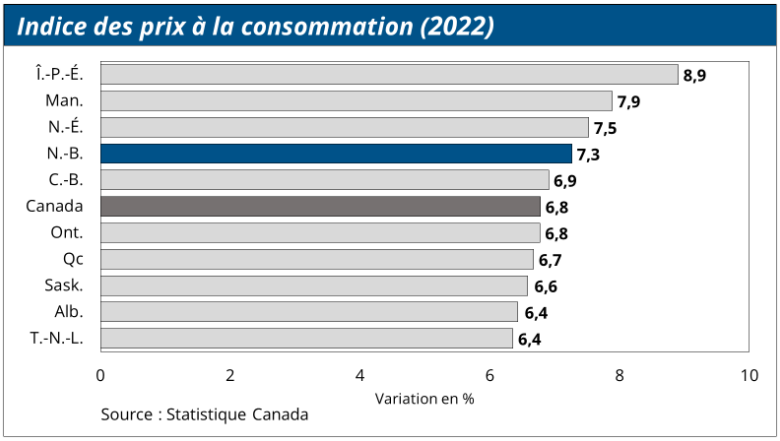

Prix des logements à la hausse

- Les prix des logements au Canada ont augmenté de 12,4 % en 2022. Cela survient après une croissance de 23,2 % en 2021 et une troisième année consécutive de croissance non négative.
- Bien que l'offre de logements soit demeurée limitée tout au long de 2022, la demande des acheteurs a été touchée de façon négative par la hausse des taux hypothécaires. La dette hypothécaire des ménages a augmenté de 137,5 milliards de dollars, soit une baisse de 186,1 milliards de dollars par rapport à la hausse de 2021.

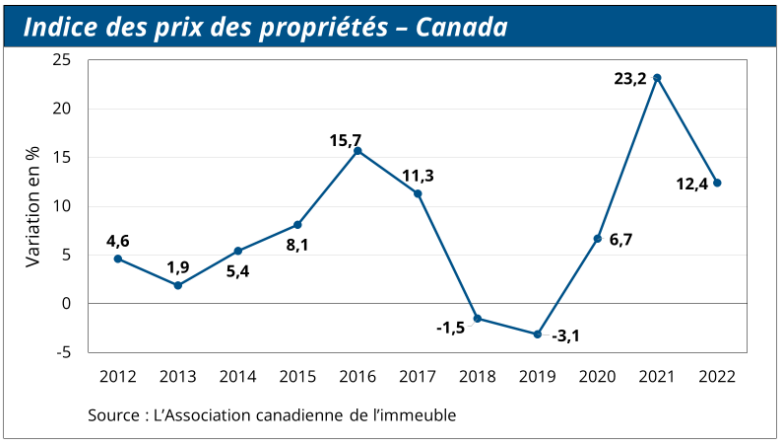

- En 2022, des hausses de prix ont été observées sur les 61 marchés au Canada pour lesquels des données sont disponibles. Les hausses les plus notables ont eu lieu à Sault Ste. Marie (+26,7 %), dans le Grand Moncton (+26,0 %) et à Halifax Dartmouth (+22,6 %). Les hausses de prix les plus faibles ont été enregistrées à Regina (+3,4 %), à Saskatoon (+4,8 %) et à Edmonton (+5,4 %). Les trois provinces maritimes ont connu une hausse du prix des logements, le Nouveau-Brunswick enregistrant la plus forte hausse (+22,2 %), suivie de la Nouvelle-Écosse (+21,9 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (+16,1 %).

- En 2022, le PIB réel du Nouveau-Brunswick a augmenté de 1,8 %, un ralentissement comparativement à la croissance de 5,9 % en 2021. Malgré le deuxième taux de croissance le plus faible parmi les provinces, l'économie du Nouveau-Brunswick a dépassé les niveaux prépandémiques de 4,8 % en 2022. L'activité économique a augmenté dans quinze des vingt principales industries, sous l'impulsion des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs; des services d'hébergement et de restauration; et des autres services (sauf les administrations publiques).
- La population du Nouveau-Brunswick s'est accrue pour la septième année consécutive, soit une augmentation annuelle record de 2,7 %, pour atteindre 812 061 personnes au 1er juillet 2022, grâce à la migration internationale et interprovinciale. Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick a connu le troisième taux de croissance le plus élevé.
- En 2022, l'emploi au Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,8 % pour atteindre un niveau inégalé de 373 500 emplois. La croissance a été stimulée par un gain record de 13 100 emplois à temps plein (+4,3 %), ce qui a compensé la baisse de 3 200 emplois à temps partiel (-5,7 %). Toutes les régions économiques de la province ont fait état de gains en 2022.
- De plus, la population active de la province a enregistré une légère augmentation de 0,5 % pour atteindre 402 500 travailleurs en 2022. Le taux de chômage a poursuivi sa tendance à la baisse, diminuant de 2,0 points de pourcentage pour atteindre le taux le plus bas de l'histoire, soit 7,2 %, tandis que le taux d'activité a baissé de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 60,6 % pour l'année.
- Comme la demande de main-d'œuvre dépasse l'offre, le nombre moyen de postes vacants a atteint 15 259 en 2022, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente. En 2022, le taux de postes vacants a également augmenté, s'établissant à 4,6 %. Le nombre moyen et le taux de postes vacants étaient au plus haut niveau dans les données disponibles.
- En 2022, la rémunération hebdomadaire moyenne du Nouveau-Brunswick a augmenté de 5,7 % pour atteindre un niveau record de 1 066,87 $, soit le taux de croissance le plus élevé parmi les provinces et supérieur à l'augmentation de 3,1 % pour le Canada. En 2022, les salaires et traitements ont également atteint un montant inégalé dans la province, se chiffrant à 19,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 9,8 %, ce qui dépassait le taux de croissance du Canada (+9,5 %) pour la première fois depuis 2016.
- En 2022, les ventes au détail ont atteint un sommet record de 16,5 milliards de dollars, soit une augmentation d'une année à l'autre de 7,8 %. La hausse des ventes des stations-service et des marchands de combustibles, des concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles, et des détaillants de marchandises diverses a représenté plus de 85 % de la croissance totale des ventes au détail. Si l'on exclut les ventes des stations-service et des marchands de combustibles, les ventes au détail ont augmenté de façon plus modeste, soit 4,8 %.
- Les ventes des industries manufacturières au Nouveau-Brunswick ont connu une croissance à deux chiffres pour la deuxième année consécutive, augmentant de 28,6 % pour atteindre 26,8 milliards de dollars en 2022, soit le taux de croissance le plus élevé parmi les provinces et le plus haut niveau de ventes jamais enregistré. Cela a été porté par une croissance vigoureuse dans les secteurs des biens non durables (+35,1 %) et une croissance modeste dans les secteurs des biens durables (+2,7 %).

- Portées par les prix élevés des produits de base et la forte demande, les exportations provinciales ont augmenté de 27,2 % pour atteindre un sommet record de 18,8 milliards de dollars en 2022, soit le troisième taux de croissance le plus élevé parmi les provinces. Les importations du Nouveau-Brunswick ont également augmenté en 2022, où la croissance de 36,2 % a réduit l'excédent commercial provincial à 576,8 millions de dollars, en baisse par rapport à 1,4 milliard en 2021.
- En 2022, les investissements totaux en immobilisations dans la province ont augmenté de 9,9 % pour atteindre 4,3 milliards de dollars, dépassant ainsi le niveau prépandémique qui se chiffrait à 4,0 milliards de dollars en 2019. Les investissements ont augmenté tant pour le secteur public (+10,4 %) que pour le secteur privé (+9,6 %).
- En 2022, le marché du logement au Nouveau-Brunswick a été soutenu par une demande accrue et une croissance soutenue des investissements en construction de bâtiments. De plus, il y a eu 4 680 mises en chantier, soit le plus grand nombre depuis 1983, grâce à une forte croissance de la construction de logements collectifs et de maisons individuelles. De plus, chacune des chambres immobilières de la province a fait état d'importantes hausses de prix pour les maisons en 2022, même si le nombre de ventes a diminué.
- En 2022, le taux d'inoccupation total des appartements privés au Nouveau-Brunswick a augmenté à 1,9 %, comparativement à 1,7 % l'année précédente. À l'échelle de la province, le taux d'inoccupation des logements locatifs a augmenté dans toutes les régions urbaines à l'exception de Saint John. Le loyer moyen dans les centres urbains du Nouveau-Brunswick a augmenté de 8,9 % pour atteindre 1 006 $ (+82 $) en 2022.
- L'inflation a été un sujet brûlant en 2022, l'IPC d'ensemble ayant augmenté de 7,3 % pour l'année au Nouveau-Brunswick. Les prix ont augmenté dans les huit composantes principales de l'IPC, sous l'impulsion des transports, des aliments et du logement. Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick a connu le quatrième taux de croissance le plus élevé.

Indicateurs économiques du Nouveau-Brunswick
Taux de croissance[1] de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Comptes économiques					
Produit intérieur brut (PIB)*	3,7	2,4	-1,6	13,8	8,7
Dépenses de consommation finale des ménages*	2,8	2,8	-2,6	8,3	8,6
Formation brute de capital fixe*	9,5	-7,2	2,3	14,6	8,8
PIB (réel)**	1,2	1,3	-2,7	5,9	1,8
Revenus					
Revenu primaire des ménages*	2,7	2,7	-0,9	8,7	7,5
Population et population active					
Population totale (1er juillet)	0,5	0,9	0,8	0,9	2,7
Population active	0,2	0,6	-0,7	1,9	0,5
Emploi	0,4	0,6	-3,1	3,1	2,8
Taux de chômage (%)	8,1	8,2	10,3	9,2	7,2
Taux d'activité (%)	61,8	61,6	60,8	61,5	60,6
Autre					
Commerce de détail	1,8	2,1	1,0	12,8	7,8
Indice des prix à la consommation	2,1	1,7	0,2	3,8	7,3
Mises en chantier	0,2	26,1	18,7	9,9	22,2

[1] Variation en pourcentage, à moins d'indication contraire

*Les estimations de Finances et Conseil du Trésor N.-B. pour 2022

**Résultat de 2022 en foncton des comptes de l'industrie

Sources : Statistique Canada et Finances et Conseil du Trésor N.-B.

Croissance économique modérée

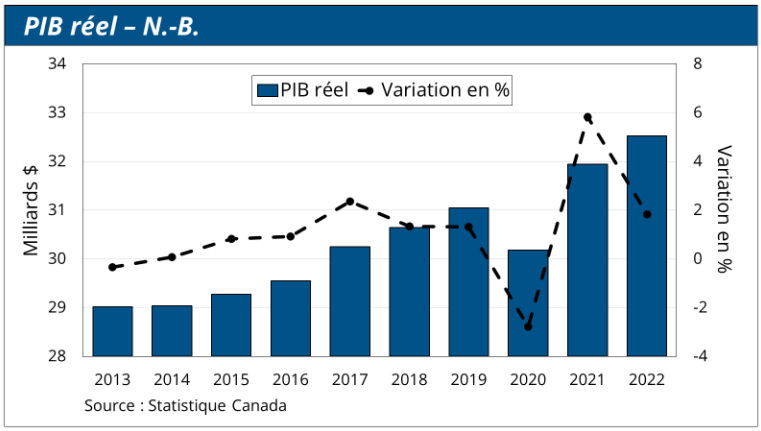

- Le PIB réel du Nouveau-Brunswick a augmenté de 1,8 % en 2022, un ralentissement par rapport à l'expansion économique de 5,9 % enregistrée en 2021. De plus, il s'agissait du deuxième taux de croissance le plus faible parmi les provinces. Néanmoins, s'élevant à 32,5 milliards de dollars, l'économie du Nouveau-Brunswick a dépassé de 4,8 % les niveaux prépandémiques.
- Quinze des vingt principales industries font état d'une augmentation de l'activité économique en 2022, sous l'impulsion des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs (+14,5 %); des services d'hébergement et de restauration (+13,4 %); et des autres services (sauf les administrations publiques) (+9,1 %).
- Des cinq secteurs ayant enregistré une baisse du PIB réel en 2022, les plus fortes baisses ont été observées dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, l'extraction de pétrole et de gaz; la fabrication; et le commerce de détail.
- Bien que la croissance économique soit généralisée dans l'ensemble des industries, sept secteurs sont demeurés inférieurs aux niveaux prépandémiques en 2022, avec les plus grands écarts (en dollars) dans les services administratifs et de soutien, la gestion des déchets et l'assainissement; l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz; et les services d'hébergement et de restauration.

Troisième rang parmi les provinces sur le chapitre des exportations

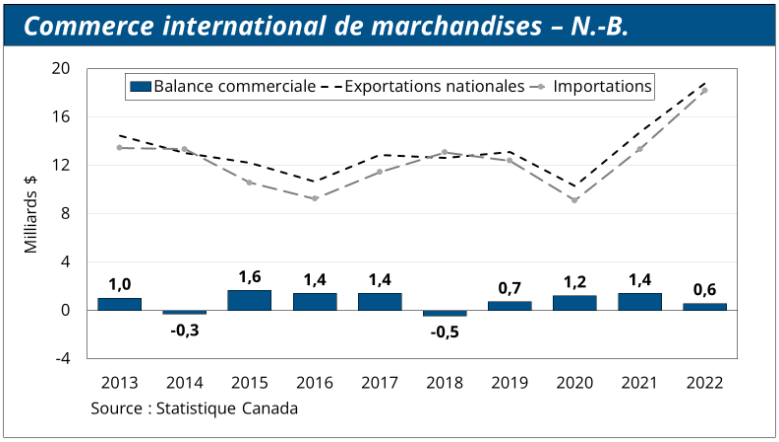

- Portées par les prix plus élevés des produits de base et une forte demande, les exportations provinciales se sont accrues de 27,2 % à 18,8 milliards de dollars en 2022, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré parmi les données comparables, et le troisième taux de croissance le plus élevé parmi les provinces.
- Dix des douze principaux groupes de produits ont affiché des niveaux d'exportation plus élevés, les plus fortes augmentations (en dollars) ayant été enregistrées dans les produits énergétiques (+2,4 milliards de dollars); les produits chimiques de base et industriels, les produits en plastique et en caoutchouc (+1,1 milliard); les produits forestiers et les matériaux de construction et d'emballage (+468,3 millions); et les produits en métal et les produits minéraux non métalliques (+77,8 millions); ce qui représente près de 96 % de la croissance totale des exportations. Des niveaux d'exportation plus faibles ont été enregistrés pour les biens de consommation (-183,7 millions) et les minerais et les minéraux non métalliques (-19,1 millions).
- Les importations provinciales ont augmenté de 36,2 %, abaissant l'excédent commercial du Nouveau-Brunswick de 1,4 milliard de dollars en 2021 à 576,8 millions en 2022.
- En 2022, les principaux partenaires d'exportation de la province ont été les États-Unis (92,4 %), la Chine (1,1 %), l'Inde (0,8 %) et le Royaume-Uni (0,6 %).

Plus haut niveau de l'inflation depuis 1982

- Sur une base annuelle, l'IPC d'ensemble du Nouveau-Brunswick a augmenté de 7,3 % en 2022, soit le taux de croissance le plus rapide depuis 1982 (+9,2 %) et le quatrième taux de croissance le plus élevé parmi les provinces. À l'échelle nationale, l'IPC a augmenté de 6,8 %.

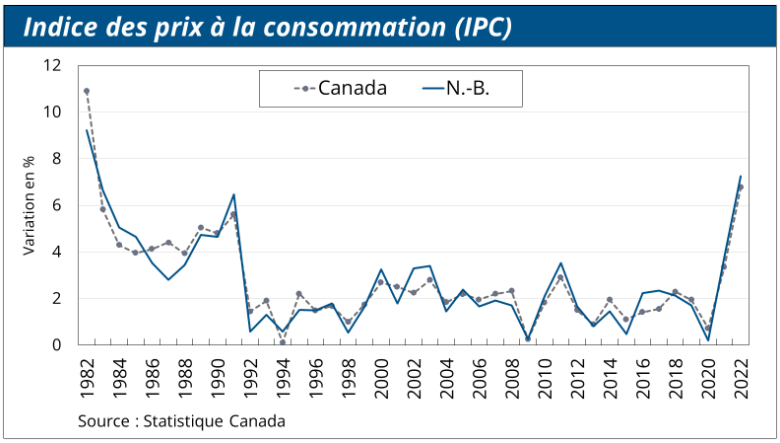

- Les prix ont augmenté dans les huit composantes principales de l'IPC provincial, sous l'impulsion des transports (+13,3 %), des aliments (+9,2 %) et du logement (+7,1 %). En 2022, le secteur des transports a été fortement touché par un bond de 31,7 % du prix de l'essence, alors que la hausse du prix des aliments est attribuable à l'augmentation des prix tant des aliments achetés en magasin (+10,2 %) que des aliments achetés au restaurant (+6,1 %). L'augmentation des prix du logement a été attribuée à une hausse du prix de l'eau, des combustibles et de l'électricité (+12,1 %), du loyer (+5,7 %) et du logement en propriété (+5,4 %).

Plus importante augmentation de la population depuis la Confédération

- Selon les premières estimations, la population du Nouveau-Brunswick a atteint le chiffre record de 812 061 habitants au 1er juillet 2022, soit une hausse de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Les augmentations cumulatives des sept dernières années s'élèvent à plus de 50 000 habitants. Les provinces maritimes ont connu leur plus forte croissance démographique annuelle depuis la Confédération en 1867.

- Entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022, la province a gagné 21 663 personnes. Le solde migratoire international a plus que triplé en un an pour atteindre 12 969 personnes en 2021-2022, et le solde migratoire interprovincial a poursuivi sa croissance pour atteindre 10 612 personnes. Le nombre de décès a été plus important que le nombre des naissances pendant huit années consécutives et, dans l'ensemble, l'écart a continué à se creuser.

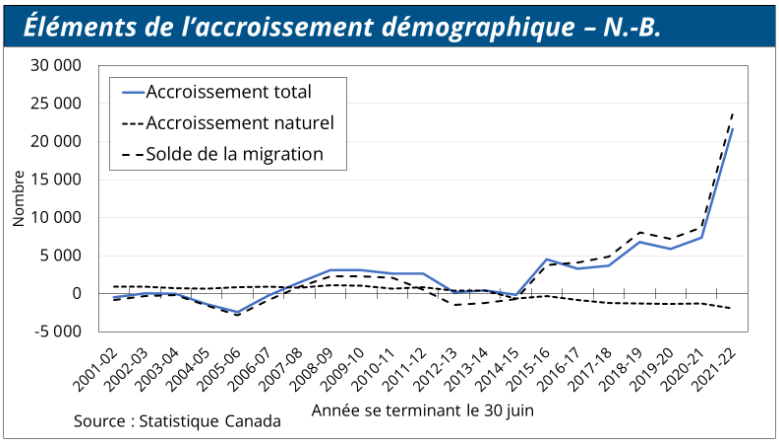

- La population du Canada a augmenté de 1,8 % pour 2021-2022, par rapport à 0,6 % l'année précédente. Si toutes les provinces ont enregistré des augmentations, seules deux provinces ont connu une croissance plus forte que le Nouveau-Brunswick (l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse).

Solde migratoire international supérieur à 12 000 personnes

- Le solde migratoire international positif au Nouveau-Brunswick a atteint le nombre record de 12 969 personnes en 2021-2022, soit plus du double de son sommet précédent de 6 418 personnes en 2018-2019. Au cours de cette période, les voyages ont été touchés par les restrictions frontalières de la COVID-19. L'arrivée d'Ukrainiens fuyant la guerre dans leur patrie a contribué à cette augmentation.

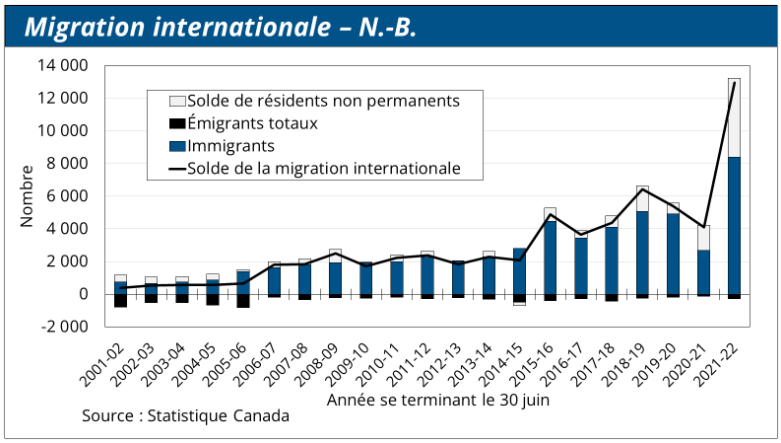

- Les principales composantes de la migration internationale ont chacune affiché de nouveaux sommets en 2021-2022. L'immigration s'élevait à 8 401 immigrants, par rapport à 5 076 personnes en 2018-2019. De même, les gains nets de résidents non permanents ont atteint 4 836 personnes, par rapport à 1 578 personnes. Les résidents non permanents comprennent les travailleurs et les étudiants étrangers titulaires d'un permis et les réfugiés.

Solde migratoire interprovincial supérieur à 10 000 personnes

- Le mouvement interprovincial avec le Nouveau-Brunswick a enregistré un gain net pour la sixième année consécutive et a atteint 10 612 en 2021-2022, soit plus du double du solde migratoire de l'année précédente. Le gain net total pour les cinq années précédentes s'élevait à 9 000. Le nombre de migrants entrants a atteint 21 189; un niveau semblable a été atteint pour la dernière fois au début des années 1970, lorsque la population était beaucoup plus jeune et plus susceptible de se déplacer.

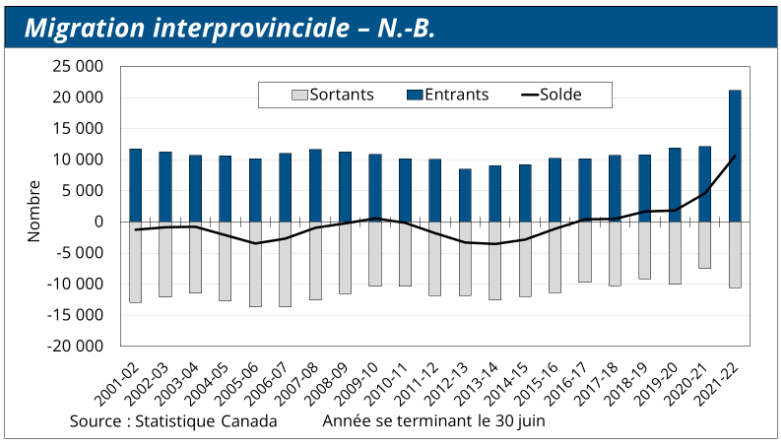

- En 2021-2022, le Nouveau-Brunswick a connu une migration nette positive avec six des douze provinces et territoires; les gains les plus importants ayant été constatés avec l'Ontario (+9 637), la Colombie-Britannique (+677) et l'Alberta (+535). Les pertes nettes les plus importantes ont été constatées avec Terre-Neuve-et-Labrador (-153), le Québec (-147) et la Nouvelle-Écosse (-93).

Amélioration de l'âge moyen

- Selon les premières estimations, l'âge moyen du Nouveau-Brunswick était de 44,4 ans en 2022, en baisse par rapport à 44,5 ans en 2021; il s'agit de la seule baisse basée sur les données comparables remontant à 1971. Seules les provinces maritimes ont fait état d'améliorations (l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse à -0,2 an chacune). Terre-Neuve-et-Labrador affichait l'âge moyen le plus élevé parmi les provinces, soit 45,3 ans, suivie du Nouveau-Brunswick. À l'échelle nationale, l'âge moyen est demeuré le même pour la deuxième année consécutive, à 41,7 ans.

- Le vieillissement des baby-boomers au Nouveau-Brunswick a eu une incidence sur le groupe d'âge des 50 ans et plus, car sa part de la population totale est passée de 31,4 % en 2002 à 44,6 % en 2022. Au cours de la même période, la population plus jeune en âge de travailler (25 à 49 ans) est passée de 38,0 % à 30,3 %, en raison de nombreuses années de migration interprovinciale nette négative. De même, la diminution du nombre d'enfants et de jeunes (moins de 25 ans) qui est passé de 30,7 % à 25,2 % a également été affectée par la migration, ainsi que par la baisse des naissances. Les parts des deux groupes d'âge plus jeunes ont augmenté pour la première fois en 2022, par rapport à 2021.

Répartition de la population selon le groupe d'âge – N.-B.

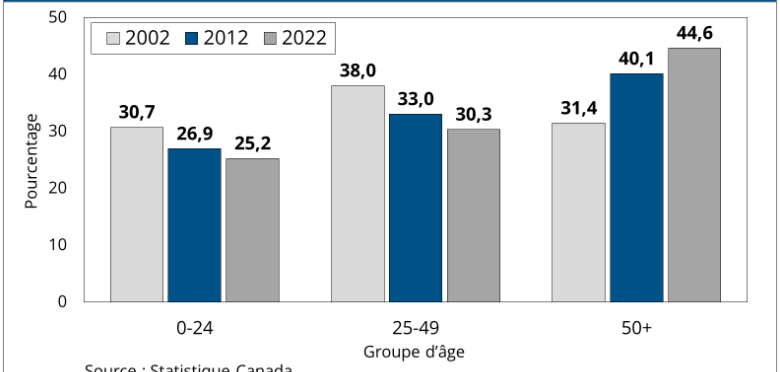

Source : Statistique Canada

Population plus élevée dans toutes les régions

- En 2022, toutes les régions ont enregistré une croissance démographique annuelle supérieure à 1,0 %, les augmentations les plus marquées étant celles de Moncton-Richibucto (+4,7 %), de Fredericton-Oromocto (+2,9 %) et de Saint John-St. Stephen (+2,1 %). L'âge moyen a chuté à Moncton-Richibucto (-0,2 an), à Fredericton-Oromocto (-0,1 an) et à Edmundston-Woodstock (-0,1 an). L'âge moyen variait de 41,8 ans à Fredericton-Oromocto à 48,5 ans à Campbellton-Miramichi.

Variation de la population régionale selon l'âge

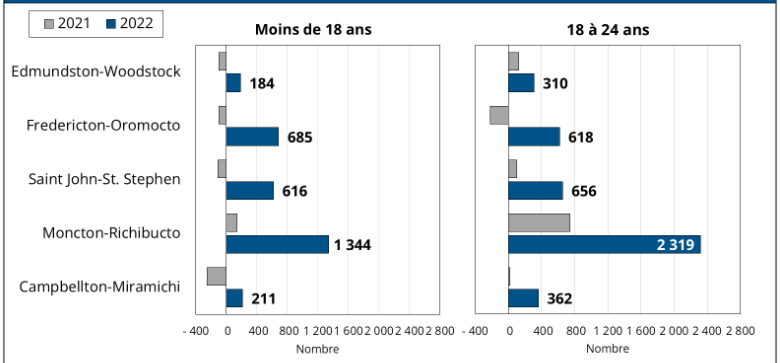

Source : Statistique Canada

- Les gains nets plus importants de la migration internationale et interprovinciale ont entraîné des augmentations importantes dans les groupes d'âge plus jeunes (moins de 18 ans et de 18 à 24 ans), en particulier dans les régions qui comprennent les grandes régions urbaines. Cela a entraîné des problèmes d'espace dans certains établissements d'enseignement et pourrait avoir une incidence positive sur les emplois de premier échelon.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur la population vivant dans les régions infraprovinciales, voir les **cartes thématiques** à la fin du rapport.

Niveau record de l'emploi

- En 2022, le nombre de personnes employées au Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,8 %, soit 10 000 personnes. La croissance a été principalement alimentée par une augmentation de 4,3 % des emplois à temps plein, ce qui a entraîné un gain de 13 100 travailleurs – la croissance la plus élevée enregistrée depuis 1976, la première année pour laquelle des données comparables sont disponibles. Toutefois, l'augmentation a été partiellement compensée par une diminution de 5,7 % de l'emploi à temps partiel, soit l'équivalent de 3 200 postes.

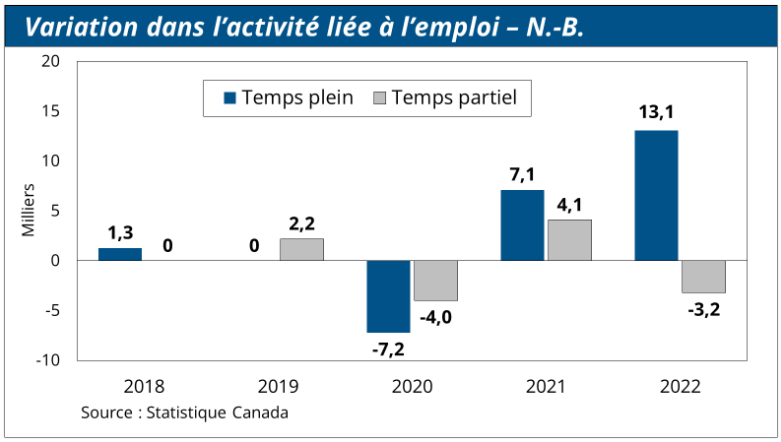

- En raison de la croissance observée en 2022, le niveau d'emploi total de la province (373 500) et le niveau d'emploi à temps plein (320 700) ont atteint leurs valeurs les plus élevées au cours des années pour lesquelles des données comparables sont disponibles.

Progression de l'emploi dans les secteurs des services et de la production de biens

- L'emploi dans le secteur des services au Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,0 % en 2022, atteignant le nombre record de 298 000 emplois. Cette croissance s'explique par de solides gains dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+19,6 %); les services d'enseignement (+8,7 %); et les administrations publiques (+7,2 %). Toutefois, la croissance globale de l'emploi dans ces secteurs a été entravée par une baisse dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien (-12,1 %) et le transport et l'entreposage (-5,7 %).

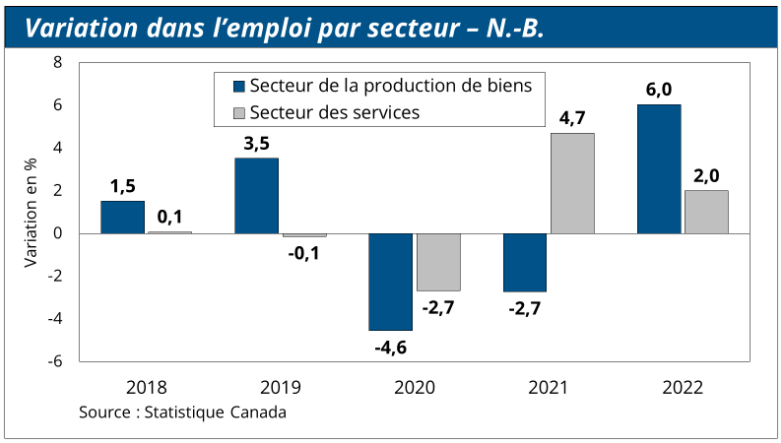

- Après deux années consécutives de baisse, l'emploi dans le secteur de la production de biens a augmenté de 6,0 % pour s'élever à 75 600 travailleurs en 2022, soit le taux de croissance le plus élevé depuis 2007. Cette hausse s'explique principalement par un gain important dans le secteur de la construction (+24,8 %), qui a plus que compensé les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication (-7,0 %) et la foresterie, la pêche, les mines, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (-9,8 %).

Progression de l'emploi dans toutes les régions

- Toutes les régions économiques ont enregistré des gains dans l'emploi pour 2022, sous l'impulsion de Fredericton-Oromocto (+2 600), de Saint John-St. Stephen (+2 300) et de Campbellton-Miramichi (+2 000). Moncton-Richibucto et Fredericton-Oromocto ont atteint des niveaux d'emploi record, selon les dernières données comparables.

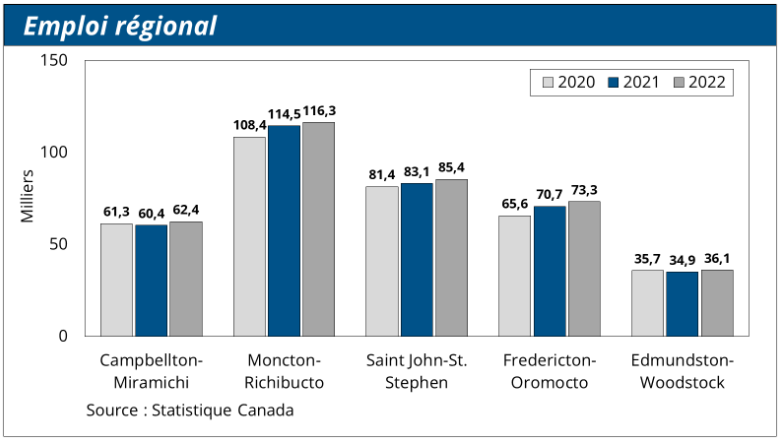

- Moncton-Richibucto a été la seule région à afficher une baisse de l'emploi dans le secteur de la production de biens, soit une baisse de 2 400 emplois dans le secteur de la fabrication en 2022. L'emploi dans la construction a connu des gains dans toutes les régions, les plus importants ayant été enregistrés à Moncton-Richibucto (+1 900), à Saint John-St. Stephen (+1 400) et à Fredericton-Oromocto (+1 400).
- L'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques a connu les plus fortes hausses à Moncton-Richibucto (+1 800) et à Saint John-St. Stephen (+1 100), tandis que la plus forte croissance dans les services d'enseignement a été observée à Saint John-St. Stephen (+1 300).

Accroisement de l'écart entre les taux d'emploi

- En 2022, l'écart du taux d'emploi global entre les hommes et les femmes du Nouveau-Brunswick âgés de 25 ans et plus a grimpé à 5,6 points de pourcentage, après être tombé à un creux record de 4,4 points de pourcentage en 2021 (selon les dernières données comparables). À l'échelon national, l'écart était plus élevé que celui de la province, mais en même temps, il a continué de s'améliorer par rapport à l'année précédente (passant de 9,5 à 9,2 points de pourcentage).
- Bien que le taux d'emploi des femmes au Nouveau-Brunswick soit resté inférieur à celui des hommes à tous les niveaux de scolarité, l'écart était le plus faible chez les personnes ayant un grade universitaire (+0,1 point de pourcentage) et un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (+4,4 points de pourcentage).

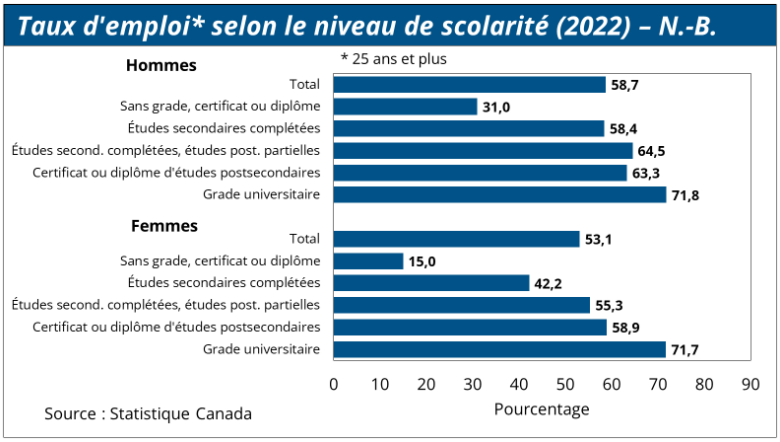

- Au cours des cinq dernières années, l'écart du taux d'emploi entre le Canada et le Nouveau-Brunswick a été constamment moins important chez les femmes de 25 ans et plus que chez les hommes. C'est également le cas lorsque le plus haut niveau de scolarité est pris en considération.

Baisse du taux d'activité des femmes et des hommes

- En 2022, le taux d'activité de la province a baissé de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 60,6 %. Cette baisse s'explique par un taux d'activité moins élevé chez les femmes, qui est passé de 58,4 % à 57,5 %, et chez les hommes, dont le taux d'activité est passé de 64,8 % à 63,8 %.

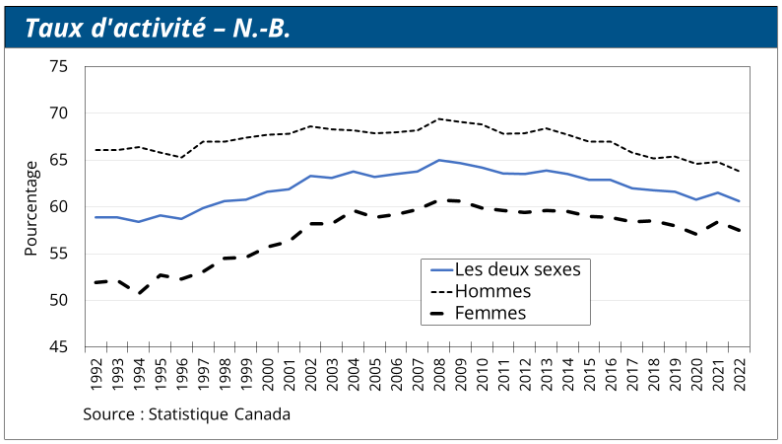

- À l'échelle nationale, la participation au marché du travail est demeurée inchangée de 2021 à 2022, à 65,4 %.

Taux d'activité plus faibles parmi tous les principaux groupes d'âge

- Le taux d'activité au Nouveau-Brunswick a baissé dans tous les principaux groupes d'âge en 2022, après une augmentation dans tous les principaux groupes d'âge de moins de 55 ans en 2021.

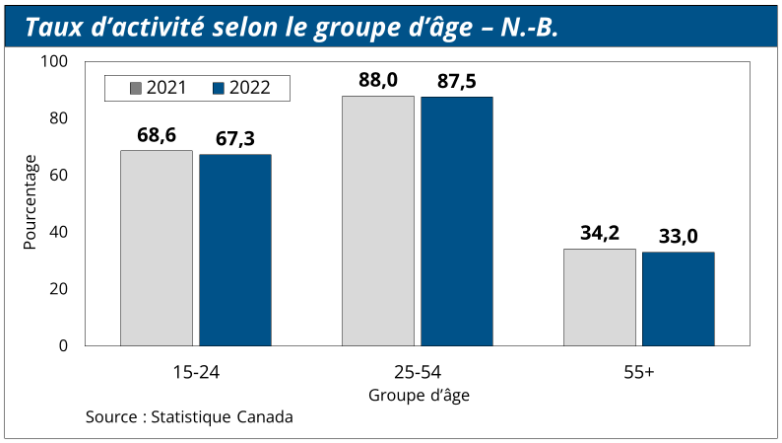

- Le taux d'activité a le plus diminué chez les jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans, passant à 67,3 % en 2022, tandis que le taux chez les 55 ans et plus a atteint 33,0 %. Parmi les travailleurs âgés de 25 à 54 ans, le groupe qui représente l'essentiel de la population active, le taux d'activité a chuté de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 87,5 % en 2022. À l'échelle nationale, pour le même groupe d'âge, le taux d'activité a été de 88,6 %.

Sommet du nombre total d'heures travaillées

- Grâce à d'importants gains en matière d'emploi, le nombre total d'heures travaillées par l'ensemble des employés de la province a augmenté de 2,7 % pour atteindre 12,3 millions d'heures en 2022, soit le niveau le plus élevé selon les données disponibles. À l'échelle nationale, le nombre total d'heures travaillées par l'ensemble des salariés a affiché une croissance plus forte, soit 3,3 %.

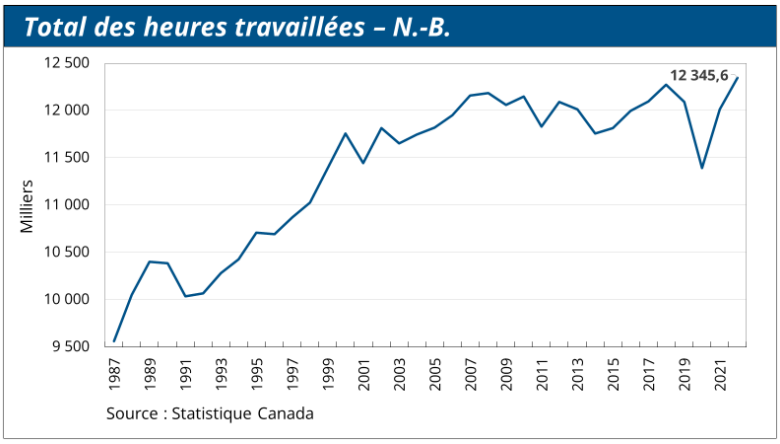

- Huit des seize grands groupes industriels du Nouveau-Brunswick ont enregistré un nombre plus élevé d'heures totales travaillées par les employés en 2022, les gains les plus importants étant observés dans la construction et dans les services professionnels, scientifiques et techniques, qui ensemble représentaient plus de la moitié de l'augmentation totale.
- Les pertes les plus importantes du nombre total d'heures travaillées ont été enregistrées dans les secteurs de la fabrication; des services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien; de la finance, des assurances, des services immobiliers et de la location; ainsi que dans la foresterie, la pêche, les mines, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz.
- La moyenne des heures effectivement travaillées par semaine dans la province est demeurée inchangée à 33,1 heures en 2022, tandis qu'elle a légèrement diminué au Canada, en baisse de 0,6 % pour passer à 32,0 heures par semaine.

Baisse du taux de chômage chez les hommes et chez les femmes

- Le taux de chômage du Nouveau-Brunswick a baissé de 2,0 points de pourcentage pour s'établir à 7,2 % en 2022, ce qui représente la baisse la plus importante et le taux le plus faible jamais enregistrés parmi les données comparables. De même, à l'échelle nationale, le taux de chômage a baissé de 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 5,3 %, soit le taux le plus bas jamais enregistré.

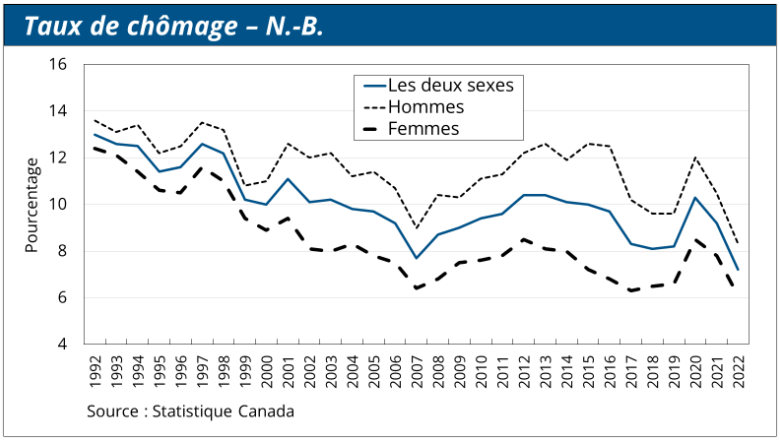

- Le taux de chômage des hommes au Nouveau-Brunswick a diminué de 2,2 points de pourcentage en 2022 pour atteindre un plancher inégalé de 8,3 %, tandis que le taux de chômage des femmes a diminué de 1,7 point de pourcentage pour passer à 6,1 % pour l'année, également le taux le plus faible selon les données comparables.
- Malgré ces baisses, le taux de chômage des hommes au Nouveau-Brunswick était le deuxième plus élevé parmi les provinces en 2022, tandis que le taux de chômage des femmes se classait au troisième rang.

Nouveaux sommets du nombre de postes vacants

- En 2022, le nombre de postes vacants au Nouveau-Brunswick a augmenté de 13,5 % comparativement à 2021 et atteignait en moyenne 15 259, soit le niveau le plus élevé parmi les données comparables disponibles. Le taux de postes vacants dans la province est passé de 4,2 % en 2021 à 4,6 % en 2022. Il s'agit également du taux le plus élevé enregistré parmi les données disponibles. À l'échelle nationale, le taux de postes vacants était de 5,4 % en 2022.

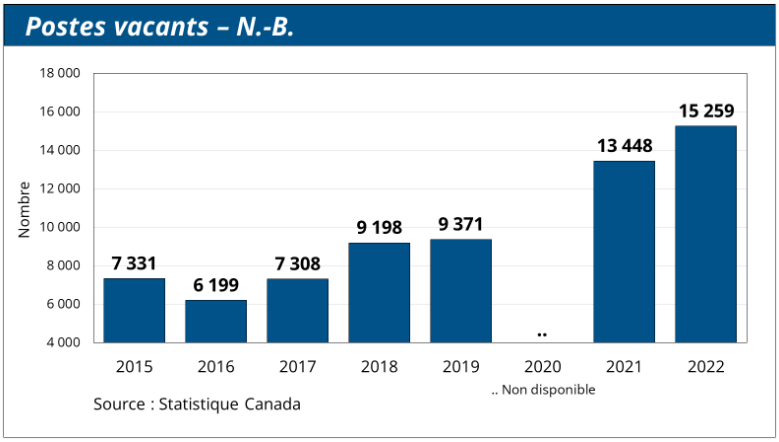

- Douze des quinze secteurs pour lesquels des données sont disponibles ont signalé une augmentation des postes vacants en 2022 par rapport à 2021, les plus fortes hausses étant observées dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+536; +22,4 %), des services d'hébergement et de restauration (+523; +26,6 %) et de la construction (+315, +27,5 %), ce qui représente près de 71 % de l'augmentation du nombre total de postes vacants. Les trois secteurs qui ont fait état d'une baisse du nombre de postes vacants ont été le commerce de gros, la fabrication et le commerce de détail.
- À l'échelle infraprovinciale, le nombre de postes vacants a augmenté dans chacune des cinq régions économiques (RE) en 2022 par rapport à 2021, sous l'impulsion de Moncton-Richibucto (+901; +19,0 %), suivie de Saint John-St. Stephen (+603; +25,8 %) et de Campbellton-Miramichi (+233; +9,3 %). Fredericton-Oromocto a enregistré la plus faible augmentation du nombre de postes vacants au cours de la même période.

Plus forte croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne au pays

- La rémunération hebdomadaire moyenne au Nouveau-Brunswick a augmenté de 5,7 % en 2022 pour atteindre 1 066,87 $, soit le taux de croissance le plus élevé parmi les provinces, qui dépasse l'augmentation de 3,1 % pour le Canada.

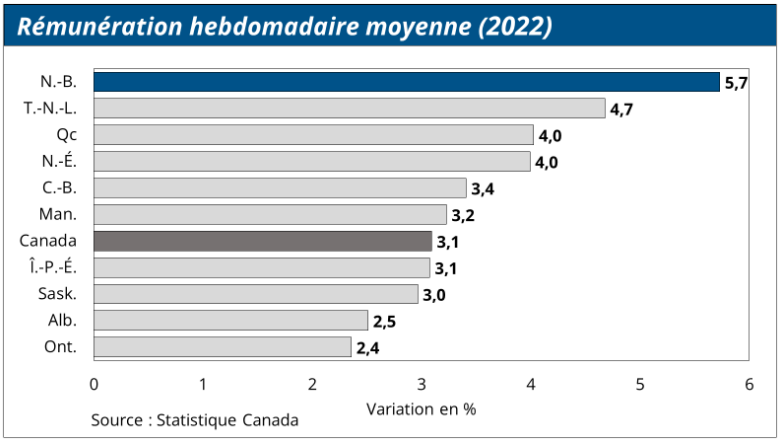

- L'écart entre la rémunération hebdomadaire moyenne de la province et la moyenne canadienne s'est rétréci. Par conséquent, la rémunération au Nouveau-Brunswick représentait 91,5 % de la moyenne canadienne en 2022, par rapport à 89,3 % en 2021, soit l'écart le plus faible jamais enregistré dans les données comparables disponibles.
- La rémunération hebdomadaire de la province a augmenté dans douze des treize groupes industriels pour lesquels des données sont disponibles, principalement dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+11,6 %) et le commerce (+8,6 %). Les services d'enseignement sont le seul secteur à avoir fait état d'une baisse. En 2022, la rémunération hebdomadaire provinciale variait de 433,57 $ dans les services d'hébergement et de restauration à 1 630,09 $ dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle.

Forte augmentation des salaires et traitements

- Les salaires et traitements du Nouveau-Brunswick ont atteint le chiffre record de 19,6 milliards de dollars en 2022, avec un taux de croissance de 9,8 % par rapport à l'année précédente et supérieur au taux de croissance national de 9,5 %. C'est la première fois depuis 2016 que le taux de croissance du Nouveau-Brunswick dépasse celui du Canada. Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick a enregistré le quatrième taux de croissance le plus élevé en matière de salaires et traitements en 2022, derrière la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec.

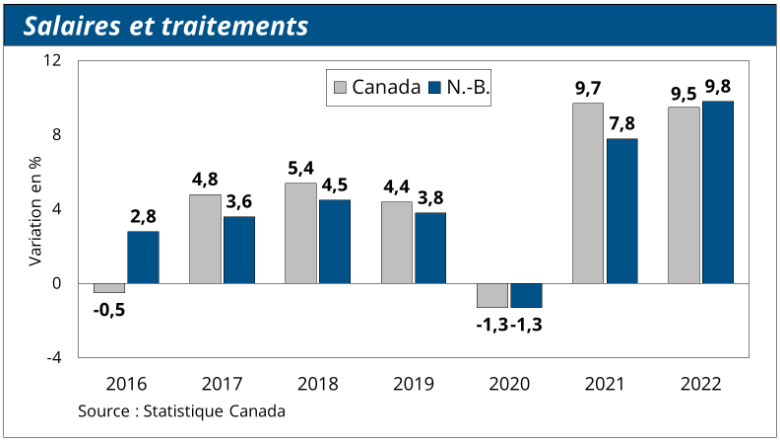

- Des salaires plus élevés ont été enregistrés dans quatorze des quinze principaux groupes industriels du Nouveau-Brunswick, principalement dans les secteurs de l'extraction minière, de l'extraction de pétrole et de gaz (+24,5 %), des services professionnels et personnels (+16,3 %), de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (+13,4 %) et de la construction (+13,0 %).
- Le seul grand secteur ayant enregistré des salaires et traitements moins élevés en 2022 par rapport à 2021 était l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse.

Augmentation du nombre de travailleurs au salaire minimum

- Le nombre de salariés au salaire minimum ou moins au Nouveau-Brunswick a augmenté de 17,7 % en 2022, soit la plus forte croissance depuis 2012. Cela était attribuable à une augmentation de 48,6 % du nombre de travailleurs du groupe d'âge principal (25 à 54 ans) touchant le salaire minimum. Malgré l'augmentation, le nombre total de salariés au salaire minimum est resté inférieur aux niveaux prépandémiques.

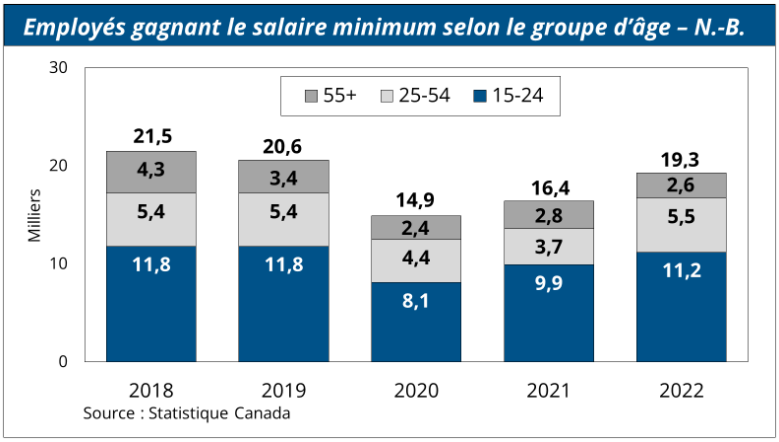

- Le nombre de salariés au salaire minimum dans le commerce de détail a considérablement augmenté en 2022, avec 1 800 travailleurs supplémentaires portant le total à 9 600 (+23,1 %), le niveau le plus élevé depuis 2012. De même, dans les services d'hébergement et de restauration, le nombre de salariés au salaire minimum a augmenté de 18,9 %, le total atteignant 4 400 salariés. Toutefois, ce nombre était toujours inférieur au niveau prépandémique de 6 200 atteint en 2019. Il faut dire que ces secteurs comptent la plus forte concentration de travailleurs touchant le salaire minimum dans la province.
- En 2022, la proportion de salariés au salaire minimum est passée à 5,7 %, contre 5,0 % par rapport à l'année précédente, mais elle est toujours inférieure au taux d'avant la pandémie, soit 6,4 % ayant été atteint en 2019. Le Nouveau-Brunswick a instauré deux augmentations du salaire minimum au cours de l'année, totalisant 2,00 $. La première hausse est entrée en vigueur le 1er avril 2022, faisant passer le salaire minimum de 11,75 $ à 12,75 $, suivie d'une autre hausse le 1er octobre 2022 le faisant passer à 13,75 $ l'heure. Le taux du salaire minimum est indexé selon l'Indice des prix à la consommation du Nouveau-Brunswick, arrondi aux cinq cents les plus proches.

Salaire horaire moyen des hommes de près de 30 $

- Sur une base annuelle, le salaire horaire moyen des hommes au Nouveau-Brunswick a augmenté de 6,7 % pour atteindre 29,64 $ en 2022, ce qui est inférieur à l'augmentation de 7,6 % pour les femmes, atteignant 27,60 $.

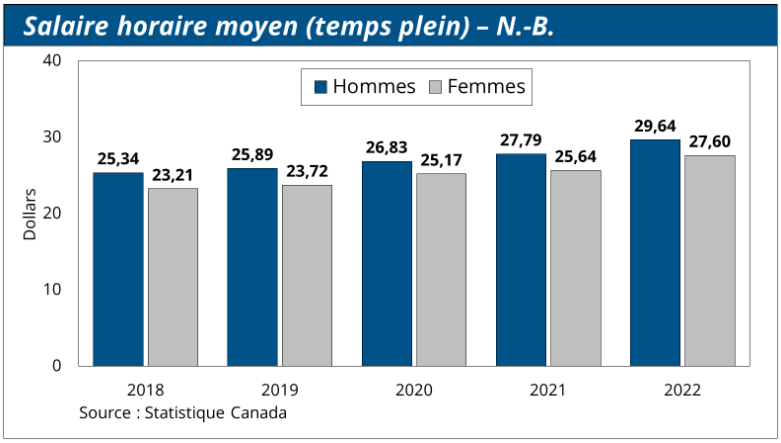

- Pour les employés à temps plein au Nouveau-Brunswick, le salaire horaire moyen des femmes a augmenté de 18,9 % entre 2018 et 2022, tandis que pour les hommes, cette augmentation s'établissait à 17,0 %.
- Donc, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est rétréci, passant de 91,6 % en 2018 à 93,1 % en 2022. Bien que le salaire horaire des deux sexes soit plus élevé au Canada, l'écart salarial moyen à l'échelle nationale a légèrement augmenté, passant de 88,0 % à 88,6 %, demeurant inférieur à celui du Nouveau-Brunswick.

Baisse importante du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière

- Les exigences relatives aux prestations d'assurance-emploi (AE) régulière sont revenues aux niveaux standards en 2022, après la suppression progressive des mesures de soutien temporaires liées à la COVID-19 à l'automne 2021. Par conséquent, le nombre moyen de prestataires d'assurance-emploi régulière au Nouveau-Brunswick a baissé de 38,7 % pour s'établir à environ 33 230 prestataires en 2022 par rapport à 2021. Malgré cette diminution, le niveau de 2022 est demeuré supérieur au niveau prépandémique d'environ 29 700 signalé en 2019. À l'échelle nationale, le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière a baissé de 62,3 % en 2022 par rapport à 2021.

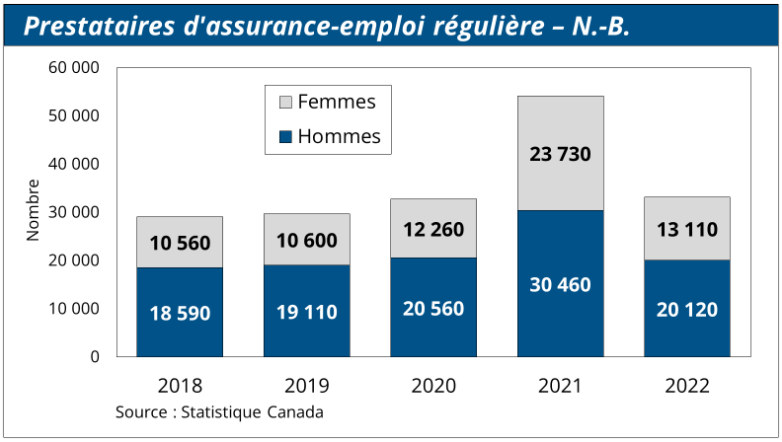

- Un nombre moins élevé d'hommes et de femmes au Nouveau-Brunswick a touché des prestations d'assurance-emploi régulière en 2022, avec une baisse plus importante de 44,8 % chez les femmes par rapport à une baisse de 34,0 % chez les hommes. Par conséquent, les hommes représentaient 60,6 % du nombre total des prestataires d'assurance-emploi dans la province en 2022, par rapport à 56,2 % en 2021, tandis que la part des femmes a diminué de 4,3 points de pourcentage pour s'établir à 39,4 %.
- À l'échelle infraprovinciale, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulière en 2022 a diminué dans tous les grands centres urbains, les plus fortes baisses ayant été enregistrées à Moncton (-56,7 %), à Fredericton (-53,2 %) et à Saint John (-52,8 %).

Recettes monétaires agricoles supérieures à un milliard de dollars

- En 2022, les recettes monétaires agricoles totales du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 31,8 % pour atteindre un total de 1,3 milliard de dollars, dépassant pour la première fois le seuil du milliard de dollars.

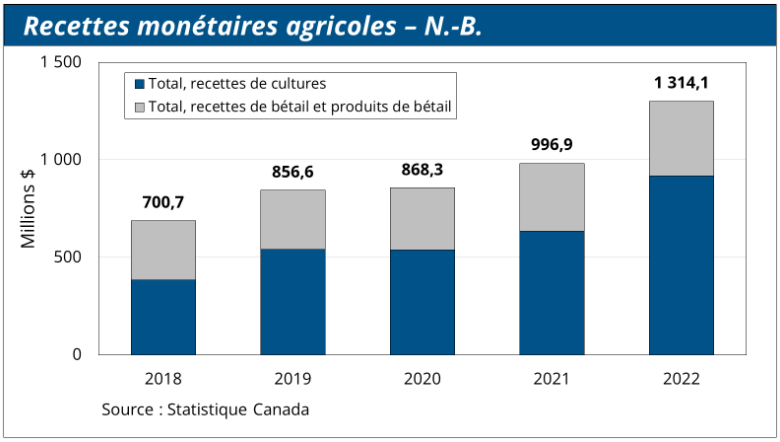

- Le total des recettes de cultures du Nouveau-Brunswick a augmenté de 284,7 millions de dollars pour atteindre 918,2 millions de dollars en 2022 par rapport à 2021, soit le niveau le plus élevé enregistré parmi les données disponibles. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des recettes monétaires agricoles pour les graines, les plants végétatifs et les sommités fleuries de cannabis (y compris les feuilles) (+195,2 millions de dollars), les pommes de terre fraîches (+62,2 millions), le total des fruits frais (+7,9 millions) et l'avoine (+4,4 millions).
- Comparativement à 2021, le total des recettes de bétail et des produits de bétail de la province a augmenté d'environ 34,8 millions de dollars pour atteindre 380,7 millions de dollars en 2022, le niveau le plus élevé enregistré parmi les données disponibles. En dollars, les augmentations les plus importantes pour les produits pour lesquels des données sont disponibles ont été constatées dans le lait non transformé provenant de bovins (+13,6 millions) et dans les œufs en coquille (+4,7 millions).

Augmentation de la valeur des expéditions de minéraux

- En 2022, la valeur des expéditions de minéraux au Nouveau-Brunswick a augmenté de 11,8 %, passant à 314,0 millions de dollars, en raison d'une augmentation de la valeur des expéditions de minéraux non métalliques (+15,4 %) et de minéraux métalliques (+5,1 %). Malgré cette augmentation, la production de minéraux totale dans la province est restée inférieure au niveau prépandémique de 2019.

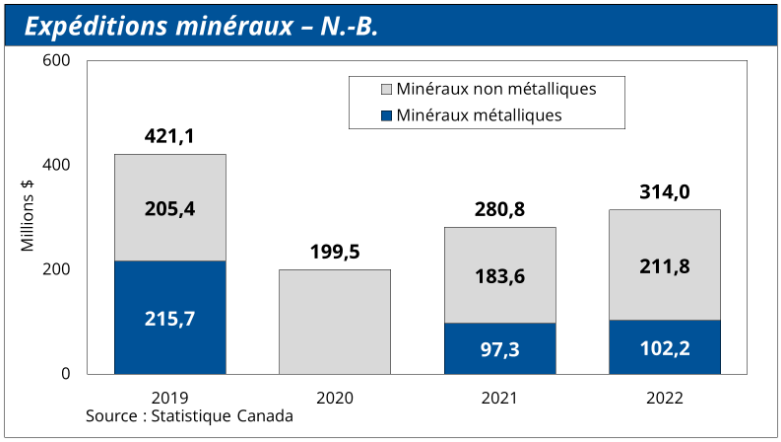

- Les expéditions de minéraux non métalliques ont été évaluées à 211,8 millions de dollars en 2022, stimulées par l'augmentation des ventes de sel et de tourbe. Les ventes de sel ont augmenté de 52,7 % pour atteindre 24,0 millions de dollars en 2022, en raison de la hausse de la production et des prix. De même, les ventes de tourbe ont augmenté de 25,5 % pour atteindre 88,2 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des expéditions et de la hausse des prix. En revanche, les livraisons de pierre (-15,6 %) et de sable et de gravier (-5,7 %) ont diminué.
- La valeur des expéditions de minéraux métalliques dans la province a atteint 102,2 millions de dollars en 2022, par rapport à 97,3 millions de dollars l'année précédente. Les ventes de zinc représentaient la plus grande partie du total, s'élevant à 75,3 millions de dollars, suivies des ventes de plomb (16,9 millions) et d'argent (10,0 millions). Toutefois, en août 2022, Trevali Mining a suspendu, pour une période indéterminée, ses activités à la mine de zinc Caribou, ce qui représente un risque de fléchissement pour le secteur.
- Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz représentait moins de 1 % du PIB provincial et employait 3 300 travailleurs en 2022, soit un augmentation par rapport à 3 100 en 2021.

Croissance des ventes du secteur de la fabrication la plus élevée parmi les provinces

- Les ventes du secteur de la fabrication au Nouveau-Brunswick ont connu une croissance à deux chiffres pour la deuxième année consécutive, augmentant de 28,6 % pour atteindre 26,8 milliards de dollars en 2022, soit le taux de croissance le plus élevé parmi les provinces et le plus haut niveau de ventes parmi les données disponibles. Au Canada, les ventes du secteur de la fabrication ont augmenté de 18,1 % pour l'année.

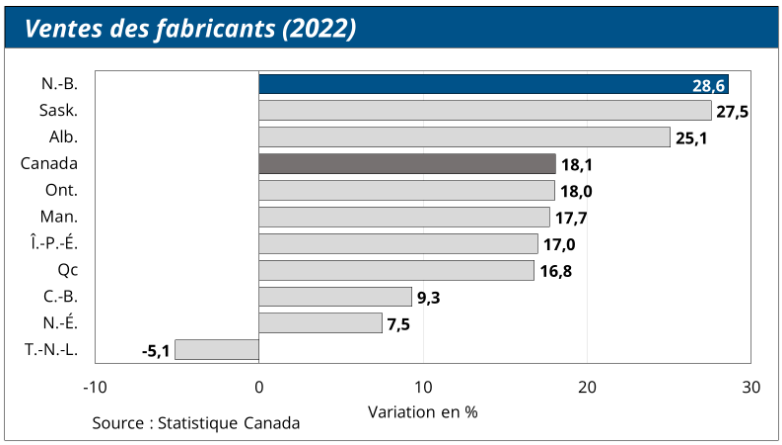

- Les industries des biens non durables ont enregistré une croissance vigoureuse des ventes pour l'année (+35,1 %), tandis que les industries de biens durables ont connu une croissance plus modeste (+2,7 %). En 2022, les ventes de biens non durables représentaient 83,9 % des ventes totales du secteur de la fabrication, soit une augmentation par rapport au pourcentage de 79,8 % enregistré en 2021.
- Le secteur de la fabrication représentait près de 11 % du PIB provincial. Il comptait 27 700 employés en 2022, une diminution de 7,0 % comparativement à 2021. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur s'est accrue de 2,7 % pour atteindre 1 092,09 $ en 2022.

Baisse des ventes de produits en bois

- Après deux années de forte croissance, le secteur de la fabrication des produits en bois du Nouveau-Brunswick a connu une baisse de 7,4 % pour s'établir à 2,4 milliards de dollars en 2022. Malgré cette baisse, le niveau des ventes enregistré en 2022 est demeuré le deuxième plus élevé parmi les données comparables.
- Par conséquent, le secteur de la fabrication de produits en bois au Nouveau-Brunswick représentait 55,1 % de la fabrication totale de biens durables de la province en 2022, soit une baisse par rapport à 61,2 % en 2021.
- Les prix des produits en bois ont atteint un sommet en mars 2022, mais ils ont progressivement baissé au cours de l'année, chutant de 43,3 % en décembre 2022. Néanmoins, la baisse des prix a été partiellement compensée par une augmentation de la demande, attribuable à la forte activité dans le secteur de la construction résidentielle sur les marchés canadien et américain.

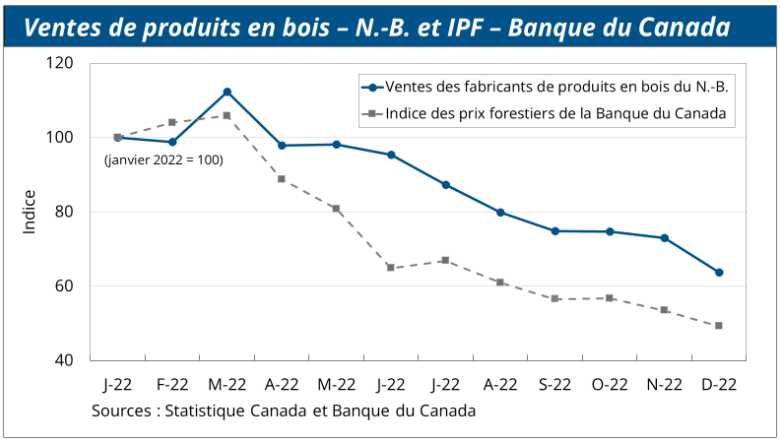

- En 2022, le secteur de la fabrication de produits en bois représentait près de 1,5 % du PIB réel du Nouveau-Brunswick et comptait 4 900 employés, soit une baisse de 7,5 % par rapport au niveau de 2021. La rémunération hebdomadaire moyenne du secteur a augmenté de 1,4 % pour atteindre 1 055,24 $, soit moins que la moyenne de tous les secteurs d'activité de la province.

Baisse dans la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer

- Après une reprise favorable en 2021, les ventes de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer, un sous-secteur de la fabrication, ont reculé de 31,7 % pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2022, soit la plus forte baisse d'une année à l'autre selon les données disponibles.

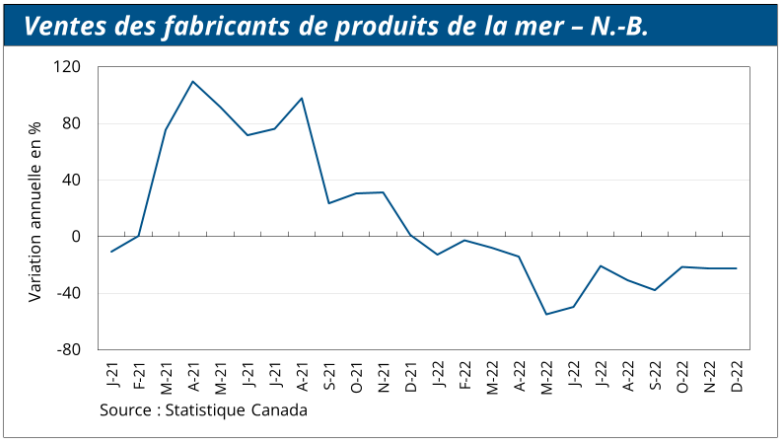

- En 2022, les ventes de poissons et de fruits de mer transformés au Nouveau-Brunswick ont diminué du fait d'une combinaison de la baisse des prix des poissons et des fruits de mer, de l'affaiblissement de la demande des consommateurs et des pressions inflationnistes exercées dans la chaîne d'approvisionnement.
- En 2022, la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer représentaient moins de 1 % du PIB réel du Nouveau-Brunswick et 5,2 % des ventes totales du secteur de la fabrication. Comparativement à l'année précédente, le nombre d'emplois dans ce secteur a diminué de 18,3 % pour s'établir à 3 695 employés, soit le niveau le plus bas depuis 2008. En 2022, la rémunération hebdomadaire moyenne du secteur a également diminué, de 5,0 % pour atteindre 909,00 $.

Investissements en immobilisations de retour au niveau prépandémique

- Les investissements en immobilisations au Nouveau-Brunswick ont affiché une forte croissance en 2022, soit 9,9 %. Le montant total des investissements a atteint 4,3 milliards de dollars, soit plus que le niveau prépandémique de 4,0 milliards de dollars en 2019.

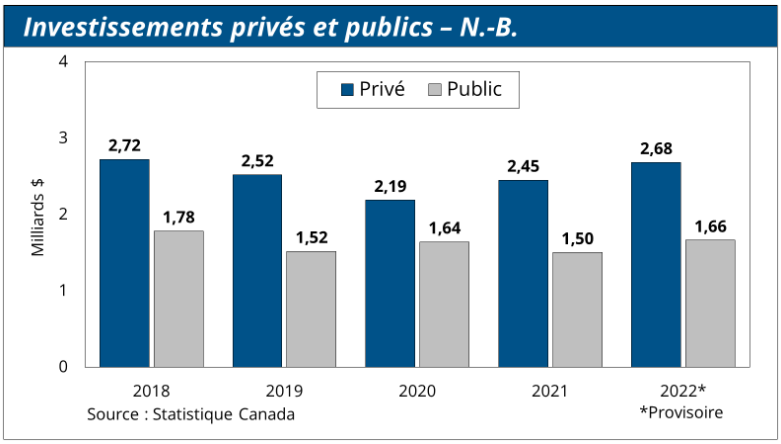

- L'investissement dans le secteur public a augmenté de 10,4 %, tandis que celui dans le secteur privé a augmenté de 9,6 %. L'investissement dans le secteur privé représentait 62 % de l'investissement total.
- Des améliorations ont été constatées dans huit des quatorze grands secteurs pour lesquels des données ont été publiées. La plus forte hausse a été observées dans les services publics, où les investissements ont augmenté de 53 % pour atteindre 616,6 millions de dollars. Viennent ensuite le secteur de la fabrication (+71,5 millions) et les soins de santé et l'assistance sociale (+45,7 millions). Les baisses les plus importantes ont été observées dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (-16,9 millions) et le commerce de détail (-12,1 millions).
- En 2022, l'investissement en immobilisations a augmenté de 11,7 % à l'échelle nationale, ce qui dépasse la hausse de 10,3 % enregistrée l'année précédente. Le montant total investi a atteint 306,8 milliards de dollars, ce qui représente le montant le plus élevé enregistré parmi les données comparables.

Sommet des investissements totaux en construction de bâtiments

- Après avoir ralenti au cours de la deuxième moitié de 2022, l'investissement total en construction résidentielle et non résidentielle dans la province s'est accru de 11,0 % pour atteindre 3,4 milliards de dollars en 2022, soit le niveau le plus élevé enregistré parmi les données comparables.

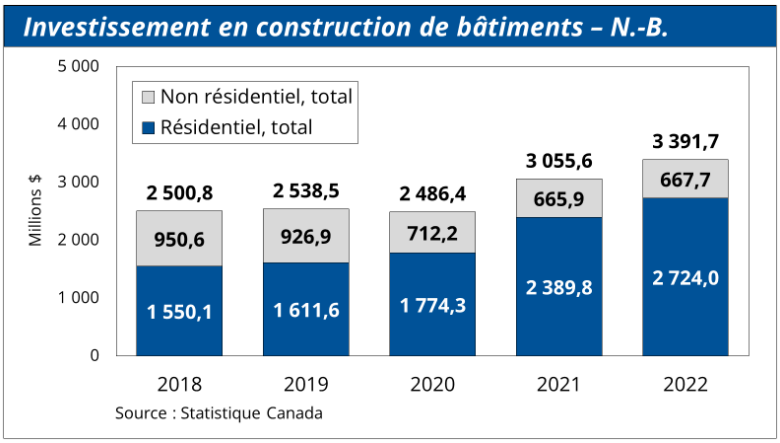

- L'investissement dans le secteur de la construction résidentielle a augmenté de 14,0 % pour atteindre 2,7 milliards de dollars en 2022, soit le niveau le plus élevé enregistré parmi les données comparables. Cette croissance s'explique par une forte hausse des investissements en construction de logements unifamiliaux (+23,6 %), qui se sont chiffrés à un niveau record de 1,8 milliard de dollars. Toutefois, les investissements dans le secteur de la construction d'immeubles à logements multiples ont baissé de 2,0 % pour s'établir à 877,2 millions au cours de la même période.
- Après trois années consécutives de baisses, l'investissement dans le secteur de la construction non résidentielle est demeuré relativement stable (+0,3 %), s'élevant à 667,7 millions de dollars en 2022. Les hausses dans la construction de bâtiments commerciaux (+11,7 %) et de bâtiments à usage institutionnel et gouvernemental (+2,0 %) ont été largement compensées par une baisse de l'investissement dans la construction industrielle (-24,7 %).

Sommet de la valeur totale des permis de bâtir

- En 2022, le nombre total de permis de bâtir au Nouveau-Brunswick a légèrement augmenté de 0,3 % pour s'établir à 9 554 permis. La valeur de ces permis a toutefois augmenté de 22,4 % pour atteindre 1,7 milliard de dollars, soit le taux de croissance et le niveau les plus élevés parmi les données comparables disponibles.

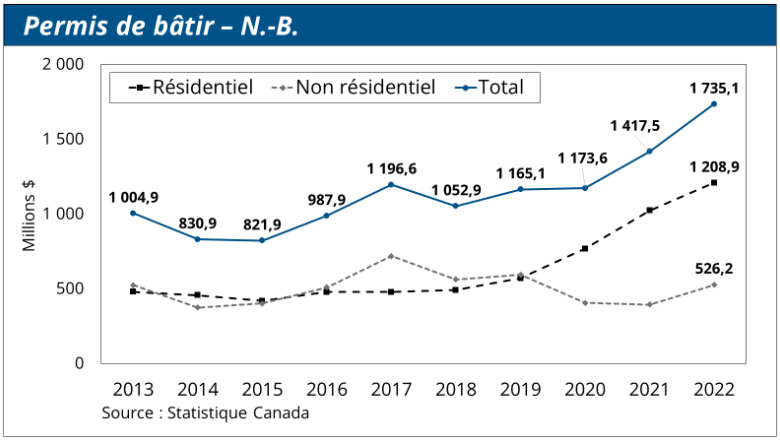

- En 2022, le nombre de permis de bâtir résidentiels a augmenté de 0,4 % pour atteindre 8 161 permis, principalement en raison d'une augmentation du nombre de permis de construire unifamiliaux (+0,6 %), ce qui a compensé une baisse du nombre de permis de bâtir pour des immeubles à logements multifamiliaux (-1,5 %). Bien que l'augmentation du nombre de permis résidentiels ait été faible, une forte augmentation des prix des maisons a fait grimper la valeur de l'ensemble des permis résidentiels de 18,2 % pour atteindre un nouveau sommet de 1,2 milliard de dollars en 2022, en raison des valeurs plus fortes des permis de bâtir multifamiliaux (+18,4 %) et unifamiliaux (+18,0 %).
- Malgré une légère baisse (-0,1 %) du nombre de permis non résidentiels en 2022, la valeur de l'ensemble de ces permis a connu une importante augmentation, soit 33,3 % pour s'établir à 526,2 millions de dollars, soutenue par de fortes augmentations de la valeur des permis de bâtir institutionnels et gouvernementaux (+129,3 %) et industriels (+32,5 %). La valeur des permis de bâtir commerciaux est demeurée relativement inchangée (-0,2 %).

Plus nombreuses mises en chantier depuis 1983

- Le nombre de mises en chantier au Nouveau-Brunswick a augmenté de 22,2 % pour atteindre 4 680 unités en 2022, soit un sommet depuis 1983. Ce bond s'explique par des augmentations dans la construction de logements collectifs (+31,3 %) et de maisons individuelles (+5,3 %). La construction de logements collectifs a notamment atteint un niveau record pour la troisième année consécutive avec 3 279 unités en 2022, alimentée par des mises en chantier robustes d'appartements et d'autres logements (+48,9 %). De plus, la construction de maisons individuelles a atteint 1 401 unités en 2022, soit le plus haut niveau depuis 2012.

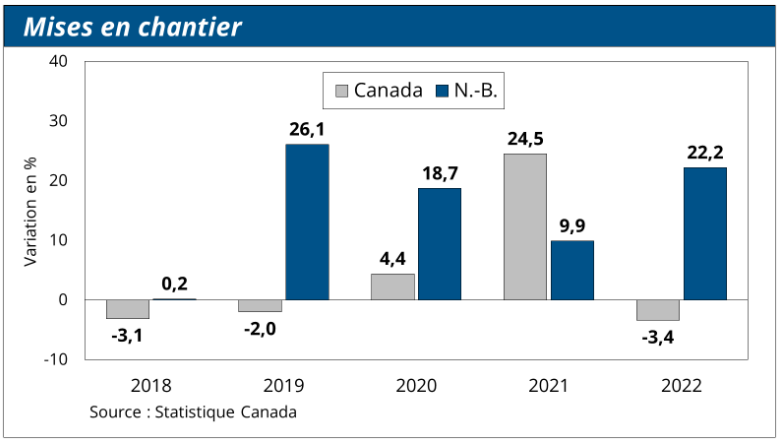

- Par surcroît, le nombre de logements en construction dans la province a aussi franchi un nouveau jalon au dernier trimestre de 2022, avec un total de 5 196 unités. Parmi ces unités, 4 279 étaient des logements collectifs en construction, ce qui représente un sommet inégalé et 82,4 % de toutes les unités en cours de construction.
- Parmi les trois principaux centres urbains de la province, Fredericton a connu la plus forte augmentation du nombre de mises en chantier, soit 52,8 % en 2022, atteignant 1 299 unités pour l'année, soit le plus haut niveau jamais enregistré. Moncton a enregistré le nombre total de mises en chantier le plus élevé (2 028), soit une augmentation de 16,2 % par rapport à l'année précédente et le nombre le plus élevé observé parmi les données comparables. Saint John a également enregistré une forte croissance, soit 10,7 % pour atteindre 608 mises en chantier, le plus haut niveau depuis 2010.

Augmentation du taux d'inoccupation des logements locatifs dans la plupart de la province

- En 2022, le taux d'inoccupation total des appartements privés au Nouveau-Brunswick est passé à 1,9 %, comparativement à 1,7 % l'année précédente. Dans l'ensemble de la province, le taux d'inoccupation des logements locatifs a augmenté dans toutes les régions urbaines, à l'exception de Saint John.
- Parmi les grands centres urbains, le taux d'inoccupation à Fredericton a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 2,2 %, celui de Moncton de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 1,7 % et celui de Saint John a diminué de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 1,6 %. Malgré le nombre record de logements achevés en 2022, le taux d'inoccupation est demeuré faible.

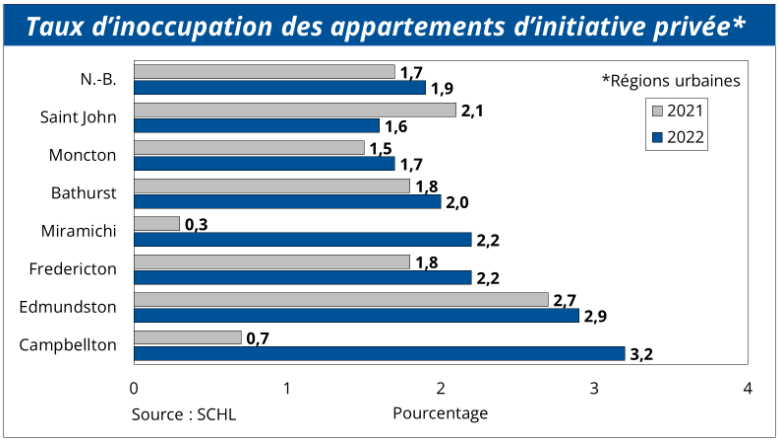

- Dans les petits centres urbains, des signes de reprise ont été observés entre 2021 et 2022, le taux d'inoccupation s'étant le plus amélioré à Campbellton (de 0,7 % à 3,2 %) et à Miramichi (de 0,3 % à 2,2 %). Le marché de Bathurst était le plus serré parmi les centres urbains plus petits, avec un taux d'inoccupation de 2,0 %.

Hausse des logements du marché locatif dans la plupart des régions

- En 2022, le marché locatif au Nouveau-Brunswick a enregistré une augmentation notable de 1 480 unités, ce qui a donné lieu à un nombre total de 39 745 propriétés. Cela représente un taux de croissance de 3,9 % par rapport à l'année précédente.
- La majorité des locaux locatifs disponibles sur le marché étaient des appartements de deux chambres, ce qui représentait 63,6 % des locaux du marché locatif. Les logements d'une chambre représentaient 23,2 % du marché, tandis que les logements de trois chambres ou plus et les studios représentaient 13,2 %. Parmi les locaux nouvellement ajoutés, les appartements de deux chambres constituaient la plus grande proportion, représentant 85,2 % de l'augmentation globale, suivis des logements d'une chambre avec 12,4 %.
- Moncton a fait état de la plus forte augmentation du nombre de nouveaux logements avec l'ajout de 911 unités, soit une hausse de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Fredericton a ajouté 385 unités (+4,2 %), Saint John en a ajouté 155 (+1,5 %), et Miramichi a enregistré la seule baisse parmi les régions urbaines, une diminution de 37 unités (-3,6 %).

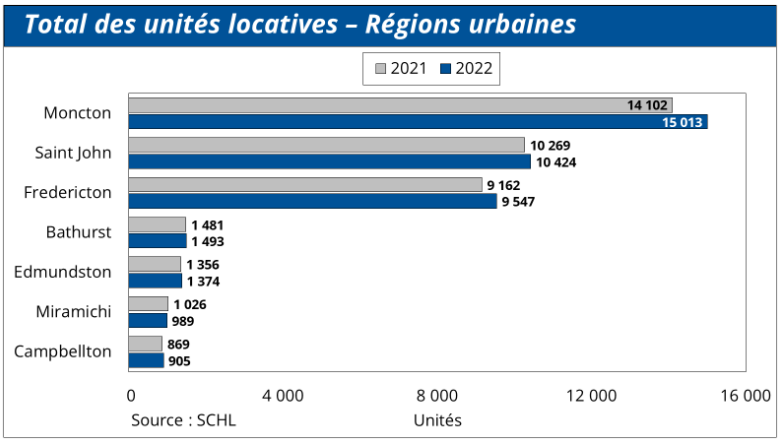

Augmentation des loyers moyens dans les centres urbains de la province

- En 2022, le loyer moyen au Nouveau-Brunswick a augmenté de 8,9 % pour atteindre 1 006 $ (+82 $), allant d'une augmentation de 3 $ (+0,4 %) à Bathurst à 147 $ (+21,3 %) à Miramichi. Campbellton était le seul centre urbain de la province où le loyer moyen a baissé, soit 39 $ (-5,8 %).
- En 2022, Fredericton a continué de se démarquer comme étant le marché locatif le plus cher de la province, avec un loyer moyen de 1 125 $, soit 119 $ de plus que la moyenne provinciale. Moncton suit de près au deuxième rang, avec un loyer moyen de 1 057 $. Par contre, Campbellton avait le marché locatif le moins cher, avec un loyer moyen de 632 $, soit 374 $ de moins que la moyenne provinciale.

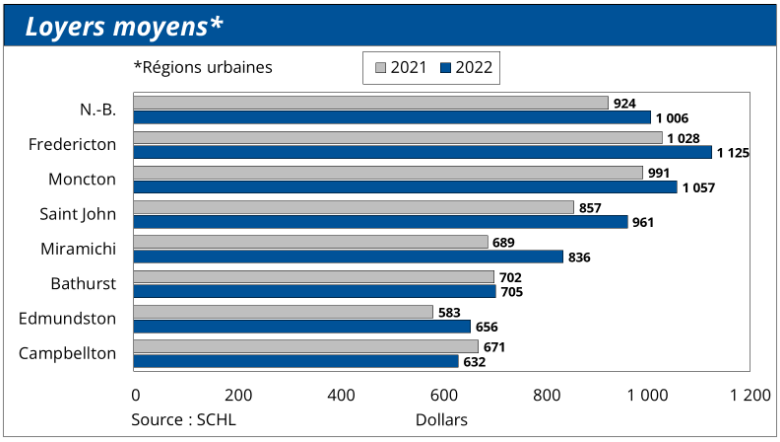

- Le loyer moyen de tous les types d'appartements s'est accru en 2022, soit par ordre d'importance les appartements de deux chambres (+9,5 %), suivis des studios (+8,7 %), des logements d'une chambre (+8,7 %) et des logements de trois chambres ou plus (+7,7 %).

Poursuite de la trajectoire ascendante du prix des résidences

- En 2022, le prix moyen des maisons a continué d'augmenter au Nouveau-Brunswick, atteignant 289 718 $, une augmentation de 17,6 % par rapport à 2021, soit la deuxième plus forte hausse en pourcentage depuis 2010. La flambée des prix est attribuable à la forte demande pour les maisons, qui n'a pas été comblée par une offre adéquate.

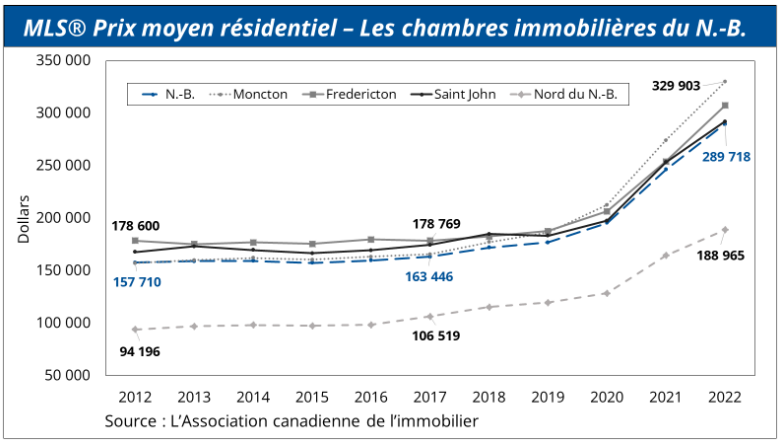

- En 2022, chacune des chambres immobilières du Nouveau-Brunswick a fait état d'importantes hausses de prix, même si le nombre de ventes a diminué. Moncton a pris la tête de la province avec le prix moyen le plus élevé (329 903 $, une augmentation de 20,3 %) et le plus grand nombre d'unités vendues (3 633, une diminution de 22,8 %). En revanche, Fredericton a fait état de la vente de 2 500 unités en 2022, une baisse par rapport aux 3 220 unités vendues l'année précédente. Malgré la baisse des ventes, le prix moyen à Fredericton a grimpé à 307 471 $, une augmentation notable de 21,0 % par rapport au prix moyen de l'année précédente, soit la plus forte augmentation dans la province.
- En 2022, les prix des maisons à Saint John (292 215 $) étaient légèrement supérieurs à la moyenne provinciale, et le nombre d'unités vendues dans la région a chuté de 696, pour s'établir à 2 441 unités.
- Le nombre d'unités résidentielles vendues au Nouveau-Brunswick est passé à 10 524 unités en 2022, soit une baisse de 20,4 % par rapport au nombre record de 13 225 unités vendues en 2021.

Résultats mitigés du secteur du transport

- L'emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage a chuté de 1 100 personnes en 2022, sous l'impulsion d'une baisse de 1 500 personnes dans le transport par camion. Les niveaux des services de messagerie et de messagers, des services postaux et du transport aérien étaient supérieurs ou similaires à ceux de 2019; ceux du transport en commun et du transport terrestre de passagers étaient inférieurs. Les salaires et traitements ont augmenté de 5,0 %. Ce secteur représente près de 5 % du PIB provincial.

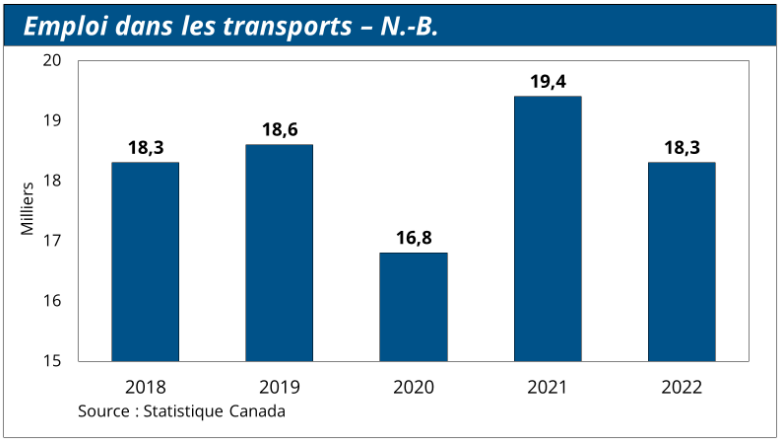

- En 2022, le tonnage total manutentionné à Port Saint John s'établissait à 27,5 millions de tonnes métriques, soit une baisse de 4,7 % par rapport à 2021. Le vrac liquide et les marchandises sèches en vrac ont légèrement diminué en raison de la demande du marché, tandis que le volume de conteneurs a connu une croissance importante, atteignant 150 194 équivalents vingt pieds (EVP) en 2022, contre 86 949 d'EVP en 2021. La première phase du projet de modernisation des installations de la rive ouest de 205 millions de dollars prendra fin au début de 2023 et portera la capacité du port à 325 000 d'EVP. L'achèvement de la deuxième phase, d'une valeur de 42 millions de dollars, est prévu pour 2024; cette phase comprend l'accroissement de la capacité pour le fret et les grues. Les 42 millions de dollars restant iront à la modernisation des terminaux ferroviaires de Saint John et de McAdam. La saison des croisières 2022 a vu 68 navires, environ 148 000 passagers et 79 000 membres d'équipage; il s'agissait de la première saison complète depuis la pandémie de COVID-19.

- Le port de Belledune a manutentionné 1,9 million de tonnes métriques de marchandises en 2022, contre 1,8 million en 2021. Les travaux de modernisation, s'élevant à 34 millions de dollars, prendront fin au milieu de 2023.
- Les aéroports desservant les trois grands centres ont enregistré des hausses de plus de 15 % des mouvements d'aéronefs en 2022. Le volume global du fret de marchandises à l'aéroport de Moncton a diminué de 0,6 % en raison des restrictions liées à la COVID-19 qui étaient en vigueur pour les marchés internationaux. La part des passagers a augmenté par rapport à 2019, allant de 55,0 % à Saint John, à 62,7 % à Fredericton, à 69,5 % à Moncton. Les vols internationaux desservant les aéroports du Nouveau-Brunswick ont été autorisés à compter du 28 février. Parallèlement, plusieurs compagnies aériennes ont modifié leurs horaires tout au long de l'année en raison de problèmes liés à la demande et de l'accès aux avions ou aux équipages de bord.

Changement dans l'activité aéroportuaire, de 2020 à 2022

	Mouvements d'aéronefs (à destination ou en provenance d'autres aéroports)			Passagers aériens		
	2020	**2021**	**2022**	**2020**	**2021**	**2022**
Moncton	-33,5 %	-15,1 %	29,9 %	-74,3 %	2,1 %	164,8 %
Fredericton	-34,3 %	-35,5 %	22,2 %	-75,7 %	-2,7 %	165,7 %
Saint John	-51,5 %	-1,9 %	17,5 %	-79,0 %	-37,7 %	320,1 %
Sources : Statistique Canada et les aéroports locaux						

Croissance du commerce de détail alimentée par les ventes des stations-service

- En 2022, les ventes au détail ont augmenté de 7,8 % pour atteindre 16,5 milliards de dollars, soit le plus haut niveau de ventes enregistré parmi les données comparables disponibles.

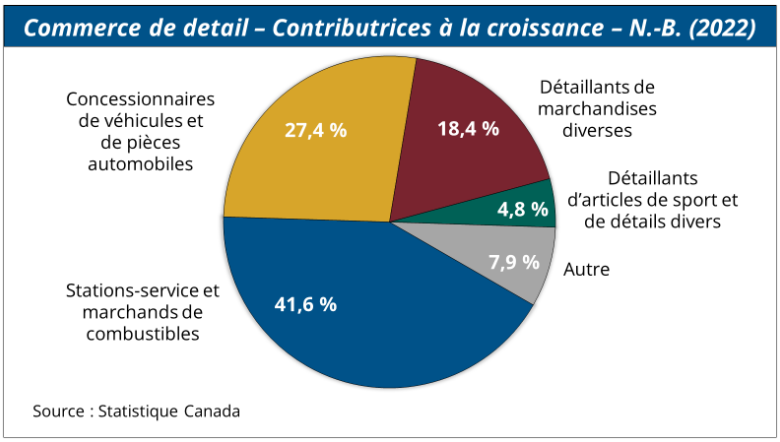

- Des ventes plus élevées ont été observées dans sept des neuf principaux sous-secteurs, principalement par les stations-service et les marchands de combustibles (+555,1 millions de dollars), les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (+365,7 millions) et les détaillants de marchandises diverses (+245,1 millions). Ces trois sous-composantes ont représenté plus de 85 % de la croissance totale des ventes au détail pour l'année. Si l'on exclut les ventes effectuées par les stations-service et les marchands de combustibles, les ventes au détail ont augmenté de façon plus modeste, soit 4,8 %.
- Les deux sous-secteurs du commerce de détail ayant enregistré une baisse des ventes en 2022 étaient les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (-101,4 millions) et les détaillants de produits de santé et de soins personnels (-42,2 millions).
- Le commerce de détail représentait plus de 6 % du PIB réel du Nouveau-Brunswick et, en 2022, employait quelque 49 500 personnes, soit une augmentation de 4,0 % par rapport à l'année précédente. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail de la province a augmenté de 8,8 % pour atteindre 683,53 $. Cela plaçait toutefois le Nouveau-Brunswick au troisième rang des provinces qui versaient les salaires les moins élevés dans le secteur du commerce de détail.

Croissance prometteuse du secteur des TIC

- En 2022, le nombre d'emplois dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) du Nouveau-Brunswick était de 10 800, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à 2021 et il a dépassé le niveau de 2019. Le nombre d'emplois dans les services de conception de systèmes informatiques a augmenté de 36,5 % pour atteindre 7 100, tandis que le nombre d'emplois dans les entreprises de télécommunications avec et sans fil a chuté de 25,0 % pour atteindre 2 100. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services de conception de systèmes informatiques était de 1 761,00 $ (+7,3 %), ce qui est nettement supérieur à la moyenne provinciale de 1 066,87 $. Le secteur des TIC représente près de 4 % du PIB provincial.

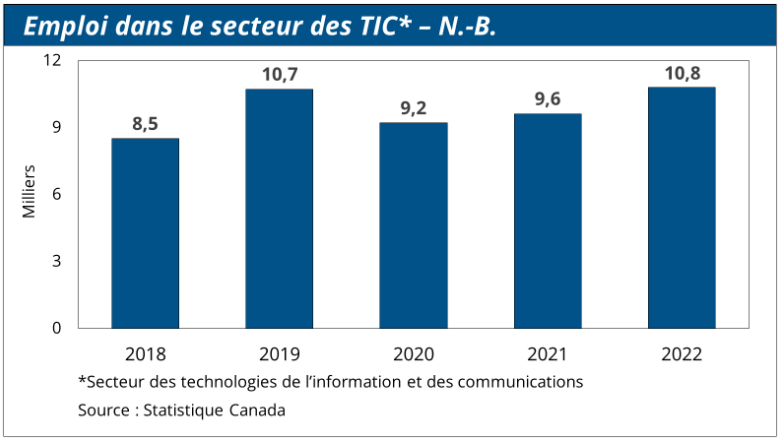

- Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accordait 55 millions de dollars à Rogers et à Xplornet afin qu'elles étendent le service Internet haute vitesse pour brancher 11 000 foyers situés dans les régions éloignées du Nouveau-Brunswick et les communautés autochtones au Nouveau-Brunswick. De plus, Bell Aliant a étendu ses services Internet par fibre optique à 20 000 foyers et entreprises dans plus de 25 collectivités dans l'ensemble de la province.
- Deloitte a annoncé l'agrandissement de son centre de prestation de services, qui comprend environ 200 employés qualifiés à temps plein dans le secteur de la technologie à Fredericton, à Moncton et à Saint John au cours des cinq prochaines années. UNI Coopération financière (anciennement la Caisse Populaire Ltée) prévoit créer 100 emplois au Nouveau-Brunswick au cours des quatre prochaines années, dont des emplois dans les domaines des technologies de l'information et des capacités en matière d'informatique décisionnelle. L'entreprise mondiale de technologie ThinkMax a ouvert un bureau à Moncton avec l'intention d'embaucher de 40 à 50 personnes d'ici quatre ans.

Sommet des ventes dans le secteur des services de restauration

- Porté par des prix plus élevés et une demande plus forte, le secteur des services de restauration au Nouveau-Brunswick a pris de l'expansion en 2022, les ventes des services de restauration et des débits de boissons ayant augmenté de 15,3 % pour atteindre 1,4 milliard de dollars, soit le niveau et le taux de croissance les plus élevés signalés parmi les données comparables. À l'échelle nationale, les ventes ont augmenté de 26,8 %.

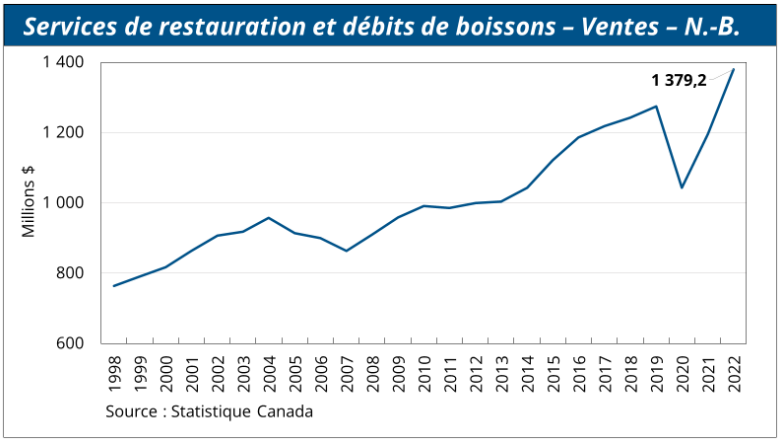

- En 2022, le secteur des services de restauration du Nouveau-Brunswick a été touché par une forte inflation, car les prix des aliments achetés au restaurant ont enregistré la plus importante augmentation annuelle (+6,1 %) depuis 1991. De plus, les boissons alcoolisées servies dans les établissements avec un permis d'alcool ont affiché le taux de croissance annuel le plus élevé (+4,4 %) depuis 2009.

- L'activité économique des services de restauration et des débits de boissons au Nouveau-Brunswick a augmenté pour une deuxième année consécutive, soit 9,7 % pour atteindre 414,0 millions de dollars en 2022. Malgré ces hausses, la contribution au PIB du secteur est demeurée inférieure de 12,5 % à son niveau prépandémique.
- Les services de restauration et les débits de boissons représentaient plus de 1 % de l'activité économique du Nouveau-Brunswick et comptaient 15 700 employés en 2022, soit une baisse de 10,8 % par rapport à 2021. La rémunération hebdomadaire moyenne dans ce secteur a augmenté de 2,8 % pour atteindre 412,39 $ en 2022.

Redressement partiel des services d'hébergement

- L'activité économique des services d'hébergement au Nouveau-Brunswick est passée de 143,9 millions de dollars en 2021 à 179,5 millions de dollars en 2022, soit une augmentation de 24,7 %, ce qui constitue le taux de croissance le plus élevé enregistré parmi les données comparables. Malgré cette forte croissance, l'activité économique du secteur est restée inférieure de 7,3 % au niveau prépandémique de 2019.

Locations de chambre selon le point d'origine – N.-B.

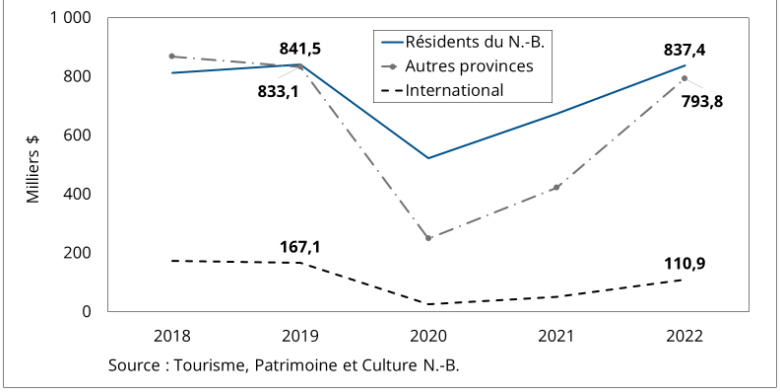

Source : Tourisme, Patrimoine et Culture N.-B.

- Le nombre total de locations de chambres dans la province a explosé en 2022, avec une hausse de 51,9 % pour atteindre 1,7 million de ventes. Malgré cette forte augmentation pour la deuxième année consécutive, la location est restée inférieure au niveau prépandémique observé en 2019, en baisse de 5,4 %.
- En 2022, l'augmentation la plus importante des locations de chambres a été observée chez les visiteurs internationaux, soit 118,7 %. La location de chambres aux résidents des autres provinces canadiennes a également affiché une importante augmentation de 87,7 %, suivie de la location aux résidents du Nouveau-Brunswick (+24,4 %). Malgré cette croissance notable, les locations de chambres pour les trois groupes sont toujours inférieures en 2022 au nombre enregistré en 2019, l'écart le plus important ayant été observé dans les locations de chambres aux visiteurs internationaux.
- Les services d'hébergement représentaient moins de 1 % du PIB provincial et employaient 4 400 personnes en 2022, soit 41,9 % de plus que l'année précédente. La rémunération hebdomadaire moyenne du secteur a atteint 540,92 $ en 2022.

Secteur des arts, des spectacles et des loisirs sur la voie de la reprise

- Après deux années consécutives de baisse, l'activité économique du secteur des arts, des spectacles et des loisirs a rebondi de 14,5 % pour atteindre 137,8 millions de dollars en 2022, soit le taux de croissance le plus élevé parmi les principaux groupes industriels. Malgré cette augmentation, le PIB réel du secteur est resté inférieur d'un cinquième aux niveaux prépandémiques.

PIB réel par industrie – N.-B.

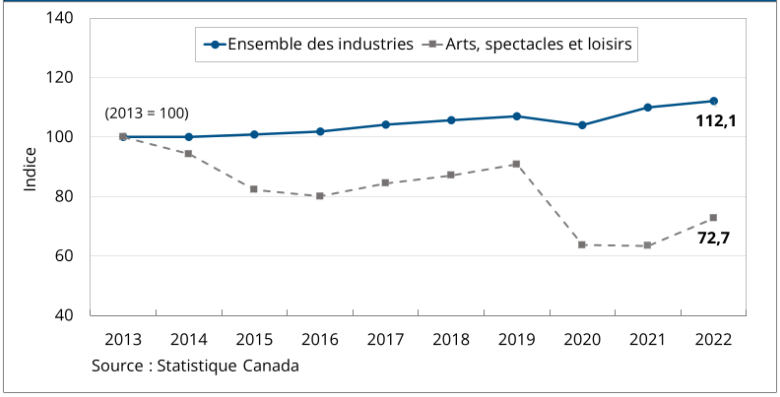

Source : Statistique Canada

- Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs représentait 0,4 % du PIB réel provincial en 2022 et employait environ 6 000 personnes, soit une augmentation de 27,7 % par rapport à 2021. La rémunération hebdomadaire moyenne du secteur s'est établie à 751,67 $ en 2022, soit le niveau le plus élevé parmi les données disponibles.
- Le nombre de visites a augmenté dans dix des onze principales attractions publiques du Nouveau-Brunswick pour lesquelles des données étaient disponibles en 2022 par rapport à 2021, sous l'impulsion du parc international Roosevelt-Campobello (+1 472,0 %) suivi du parc provincial Hopewell Rocks (+99,1 %) et Le Pays de la Sagouine (+91,1 %). La seule attraction ayant enregistré une baisse du nombre de visiteurs a été le Jardin Kingsbrae, soit une diminution de 14,3 %. Le Musée des beaux-arts Beaverbrook a fait état de 8 625 visiteurs en 2022 après avoir été fermé en 2021 en raison de travaux de rénovation.
- Par rapport à 2019, le nombre de visites a été plus faible dans neuf des onze attractions publiques du Nouveau-Brunswick pour lesquelles des données étaient disponibles en 2022. Les deux attractions qui ont accueilli le plus grand nombre de visiteurs au cours de cette période étaient le sentier Fundy et le Jardin botanique du Nouveau-Brunswick.

Augmentation globale des activités des entreprises actives

- Tout au long de 2022, le nombre d'exploitations actives dans le secteur des entreprises du Nouveau-Brunswick est resté supérieur au niveau de février 2020, soit 17 220, et a clôturé l'année à 17 349, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à décembre 2021. La croissance a été plus élevée au Canada, soit 1,9 %.

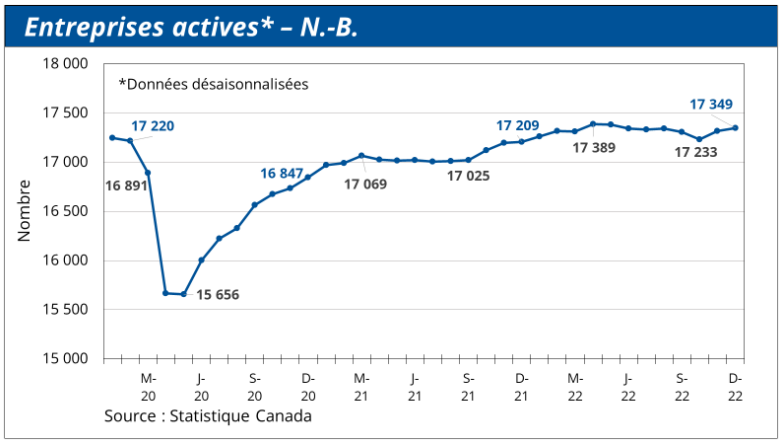

- Les entreprises actives ayant connu des augmentations plus fortes en 2022 œuvrent dans les services immobiliers, les services de location et de location à bail (+44), la construction (+36), les autres services (sauf les administrations publiques) (+28) et les services d'hébergement et de restauration (+17). Des écarts plus importants subsistaient pour le commerce de gros (-31) et les soins de santé et l'assistance sociale (-29).
- En décembre 2022, la région métropolitaine de recensement de Moncton comptait 4 012 entreprises actives, soit une hausse de 1,2 % par rapport à l'an dernier, et celle de Saint John, 2 905 entreprises, soit une augmentation de 0,8 %.

Augmentation de l'insolvabilité des consommateurs

- En 2022, l'insolvabilité de consommateurs au Nouveau-Brunswick a augmenté de 4,7 % pour s'établir à 3 125, après avoir chuté au cours des deux années précédentes. Les propositions (une entente officielle pour régler les dettes) représentaient 67,1 % du total. La croissance nationale a été de 11,2 % en 2022.

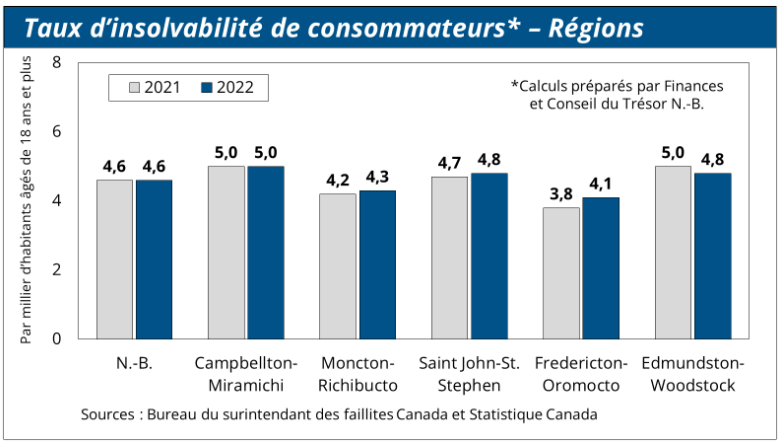

- L'insolvabilité de consommateurs a augmenté dans quatre des cinq régions économiques, soit Fredericton-Oromocto (+12,0 %), Moncton-Richibucto (+7,0 %), Saint John-St. Stephen (+3,2 %) et Campbellton-Miramichi (+1,0 %). À l'inverse, Edmundston-Woodstock a enregistré une baisse de 3,7 % en 2022.

- En 2022, le taux d'insolvabilité des consommateurs au Nouveau-Brunswick est demeuré stable à 4,6 pour 1 000 habitants de 18 ans et plus, maintenant le même taux qu'en 2021. À l'échelle nationale, le taux est passé à 3,2 en 2022, contre 2,9 l'année précédente. Dans la province, les régions de Fredericton-Oromocto et de Moncton-Richibucto ont continué d'enregistrer les taux les plus bas, soit 4,1 et 4,3, respectivement.

Indicateurs annuels du Nouveau-Brunswick (au 19 mai 2023)

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	Variation en % 2019-2020	2020-2021	2021-2022
Travail							
Population 15 ans et plus (x 1 000)	642,7	646,9	650,8	664,1	0,7	0,6	2,0
Population active (x 1 000)	395,9	393,0	400,3	402,5	-0,7	1,9	0,5
Emploi (x 1 000)	363,6	352,4	363,5	373,5	-3,1	3,1	2,8
À temps plein (x 1 000)	307,7	300,5	307,6	320,7	-2,3	2,4	4,3
À temps partiel (x 1 000)	55,9	51,9	56,0	52,8	-7,2	7,9	-5,7
Secteur de la production de biens (x 1 000)	76,8	73,3	71,3	75,6	-4,6	-2,7	6,0
Secteur des services (x 1 000)	286,8	279,1	292,2	298,0	-2,7	4,7	2,0
Chômage (x 1 000)	32,3	40,6	36,8	29,0	25,7	-9,4	-21,2
Taux d'activité (%)	61,6	60,8	61,5	60,6	...	...	...
Taux d'emploi (%)	56,6	54,5	55,9	56,2	...	...	...
Taux de chômage (%)	8,2	10,3	9,2	7,2	...	...	...
Rémunération hebdomadaire moyenne ($)	940,95	995,98	1 009,06	1 066,87	5,8	1,3	5,7
Salaires et traitements (M$)	16 777,6	16 552,1	17 837,6	19 583,4	-1,3	7,8	9,8
Prestataires d'assurance emploi*	29 700	32 810	54 180	33 230	10,5	65,1	-38,7
Consommateurs							
Commerce de détail (M$)	13 443,5	13 577,1	15 308,7	16 500,2	1,0	12,8	7,8
Ventes de véhicules automobiles neufs (unités)	41 002	34 653	37 835	34 247	-15,5	9,2	-9,5
Ventes de véhicules automobiles neufs (M$)	1 700,9	1 479,4	1 683,8	1 699,5	-13,0	13,8	0,9
Services de restauration et débits de boissons (M$)	1 274,9	1 043,1	1 196,6	1 379,2	-18,2	14,7	15,3
Indice des prix à la consommation (2002=100)	136,3	136,6	141,8	152,1	0,2	3,8	7,3
Logement							
Mises en chantier (unités)	2 935	3 483	3 829	4 680	18,7	9,9	22,2
Permis de bâtir résidentiels (M$)	570,9	767,5	1 022,8	1 208,9	34,4	33,3	18,2
Ventes résidentielles MLS® (unités)	9 504	10 804	13 225	10 524	13,7	22,4	-20,4
Ventes résidentielles MLS® (prix moyen $)	177 054	195 616	246 452	289 718	10,5	26,0	17,6
Entreprises							
Ventes des fabricants (M$)	18 412,8	15 170,7	20 859,8	26 823,7	-17,6	37,5	28,6
Exportations internationales (M$)	13 089,8	10 307,0	14 749,6	18 759,0	-21,3	43,1	27,2
Permis de bâtir non résidentiels (M$)	594,1	406,1	394,7	526,2	-31,6	-2,8	33,3
Industriel et commercial (M$)	507,0	252,9	309,9	331,8	-50,1	22,6	7,0
Institutionel et gouvernemental (M$)	87,2	153,2	84,8	194,4	75,8	-44,7	129,3
Commerce de gros (M$)	7 101,3	7 153,9	8 818,9	9 352,2	0,7	23,3	6,0
Recettes monétaires agricoles (M$)	856,6	868,3	996,9	1 314,1	1,4	14,8	31,8
Démographiques							
Population (1er juillet)	777 128	782 996	790 398	812 061	0,8	0,9	2,7
Accroissement naturel (1er Juillet au 30 juin)	-1 350	-1 284	-1 918		...	...	...
Solde de la migration (1er Juillet au 30 juin)	7 218	8 686	23 581		...	...	...

... N'ayant pas lieu de figurer

*Prestations régulières. Veuillez consulter la section 2.7 du *Guide des statistiques de l'assurance-emploi (SAE), 2021* pour des renseignements sur les répercussions de la COVID-19.

MLS® est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble

Sources : Statistique Canada et l'Association canadienne de l'immeuble

Répartition de la population, comtés du N.-B.

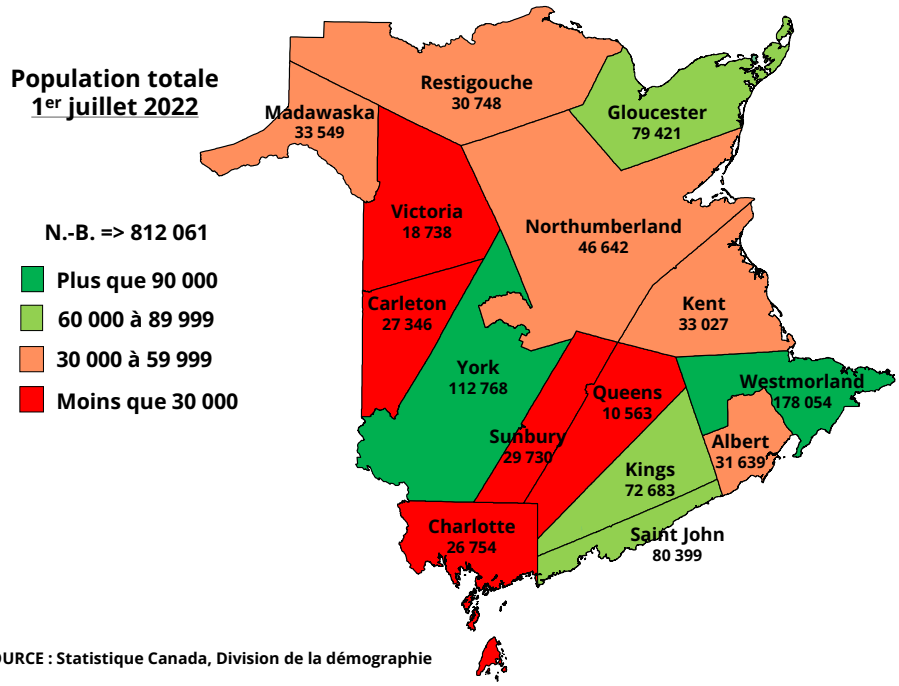

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Variation de la population (2017-2022), comtés du N.-B.

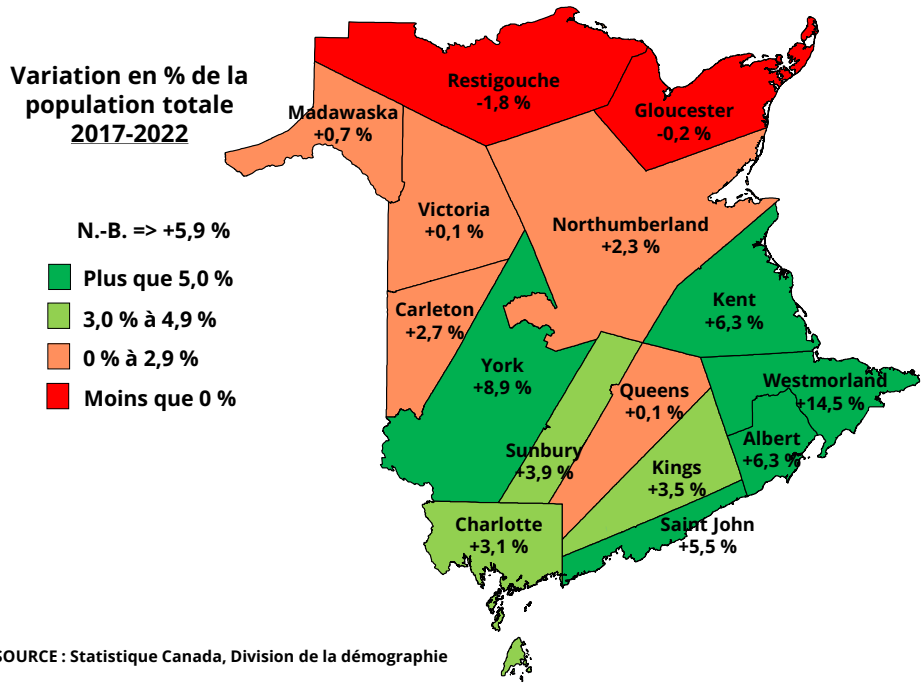

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Variation de la population (2021-2022), comtés du N.-B.

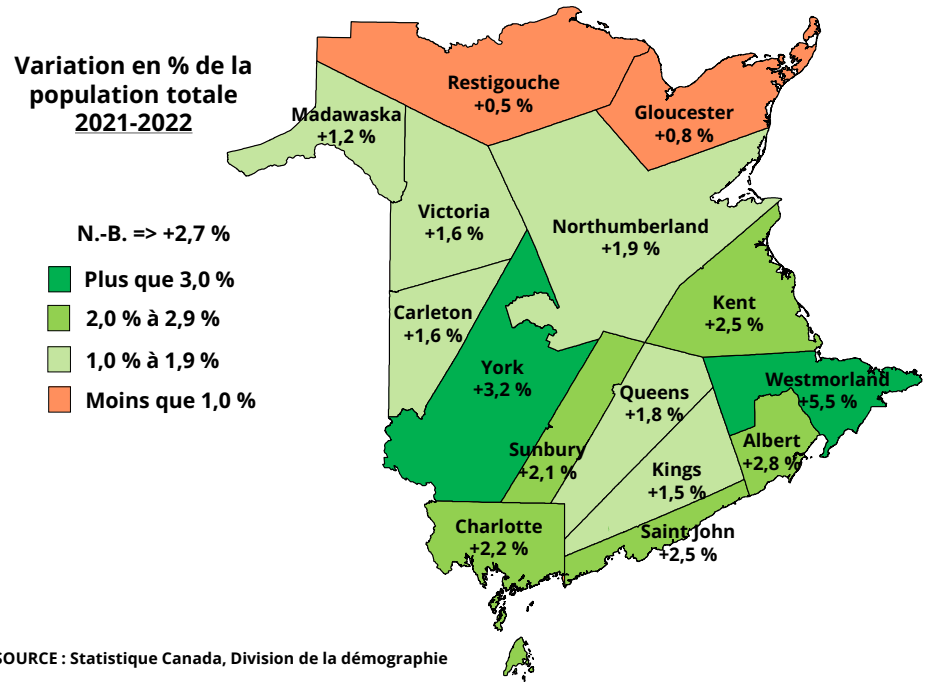

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Variation de la population (2021-2022), comtés du N.-B.

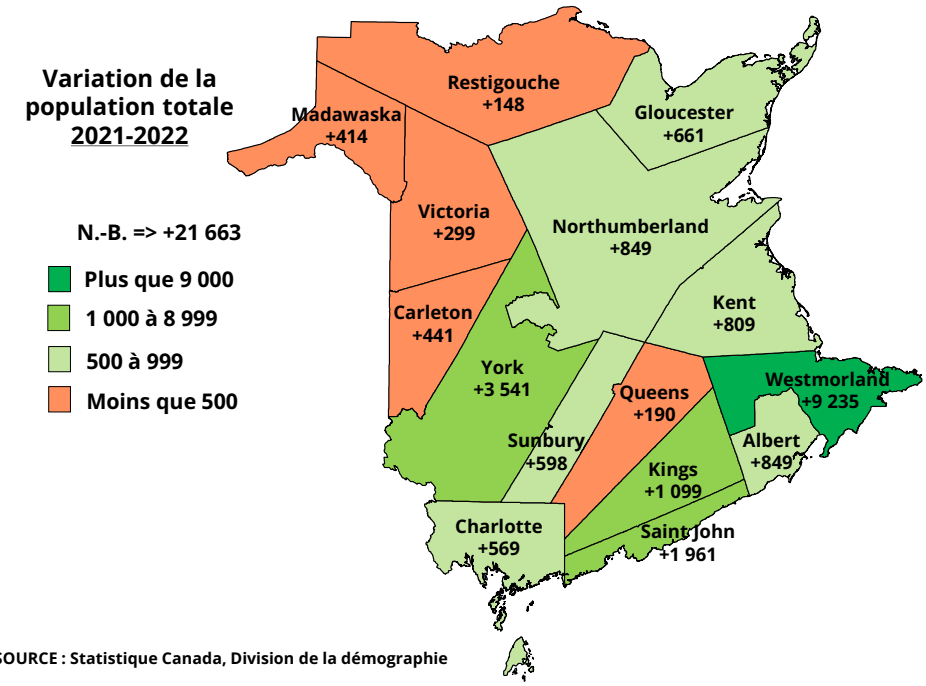

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Accroissement naturel, comtés du N.-B.

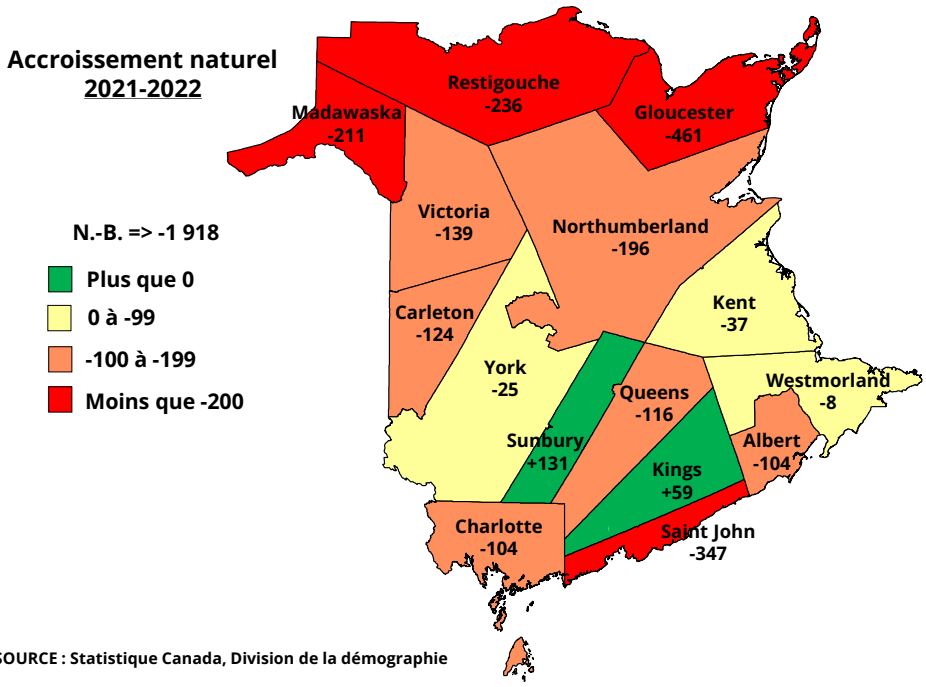

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Solde de la migration, comtés du N.-B.

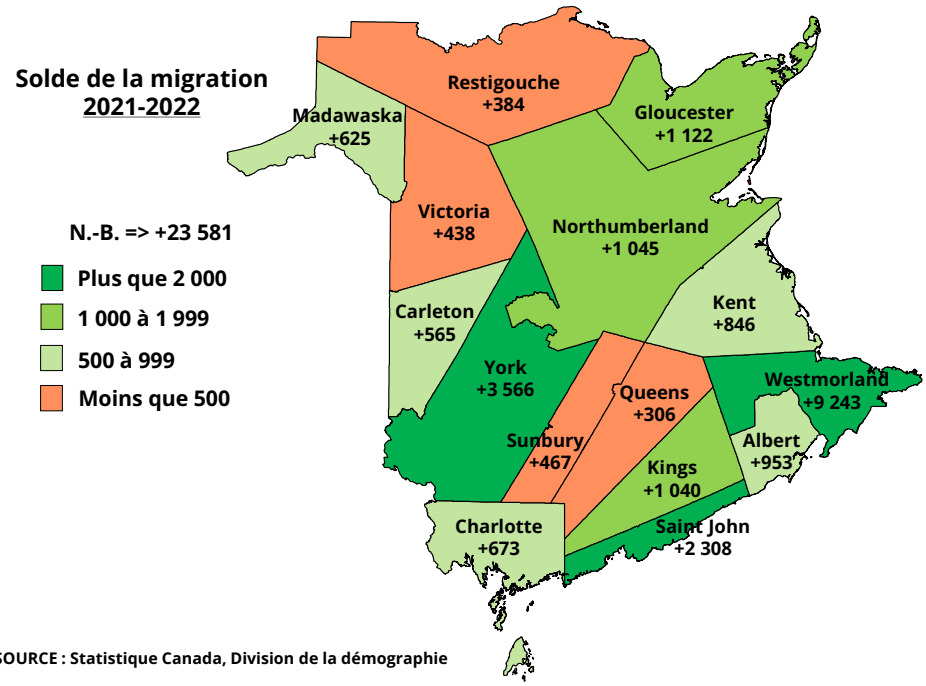

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Solde de la migration internationale, comtés du N.-B.

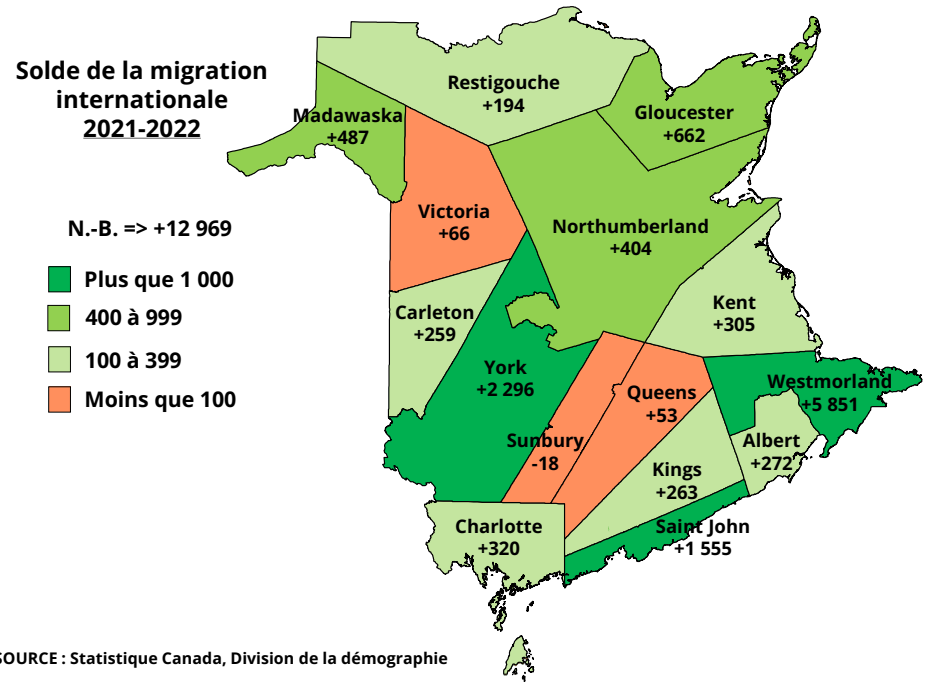

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Solde de la migration interprovinciale, comtés du N.-B.

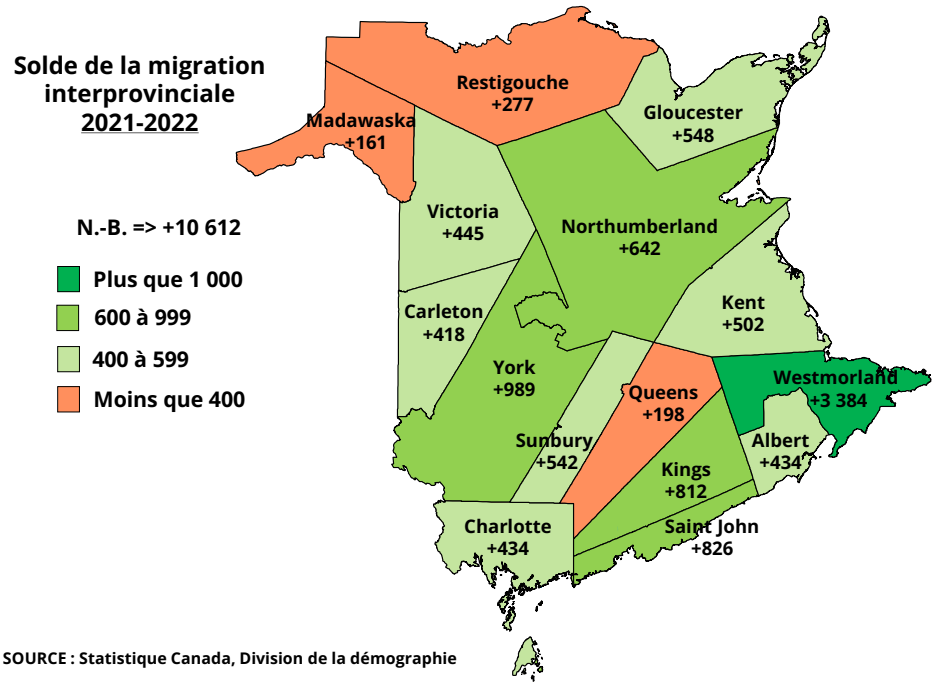

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Solde de la migration intraprovinciale, comtés du N.-B.

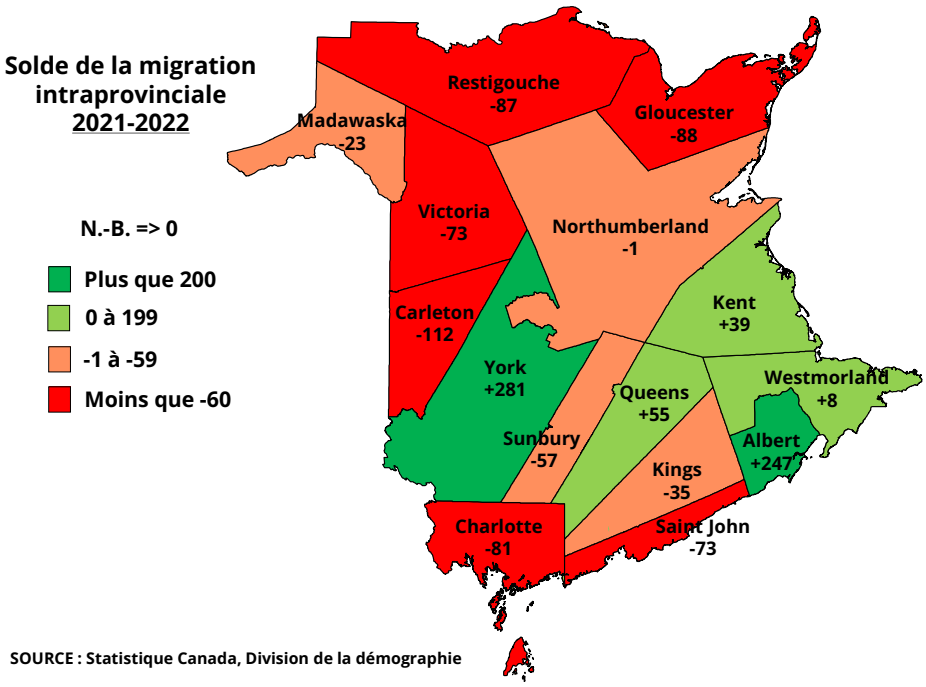

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Âge moyen de la population, comtés du N.-B.

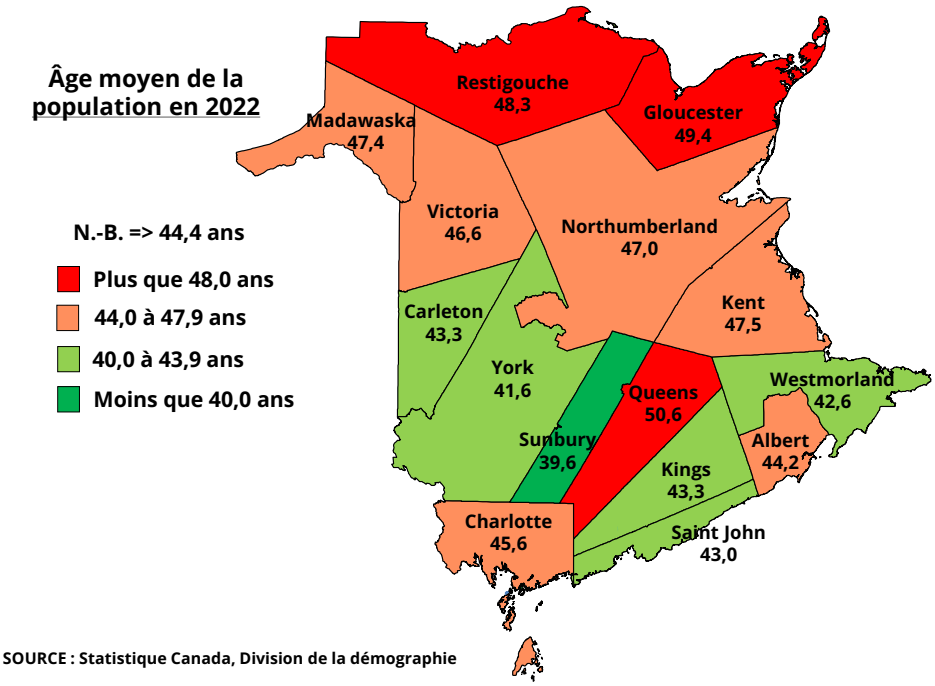

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Répartition des enfants, comtés du N.-B.

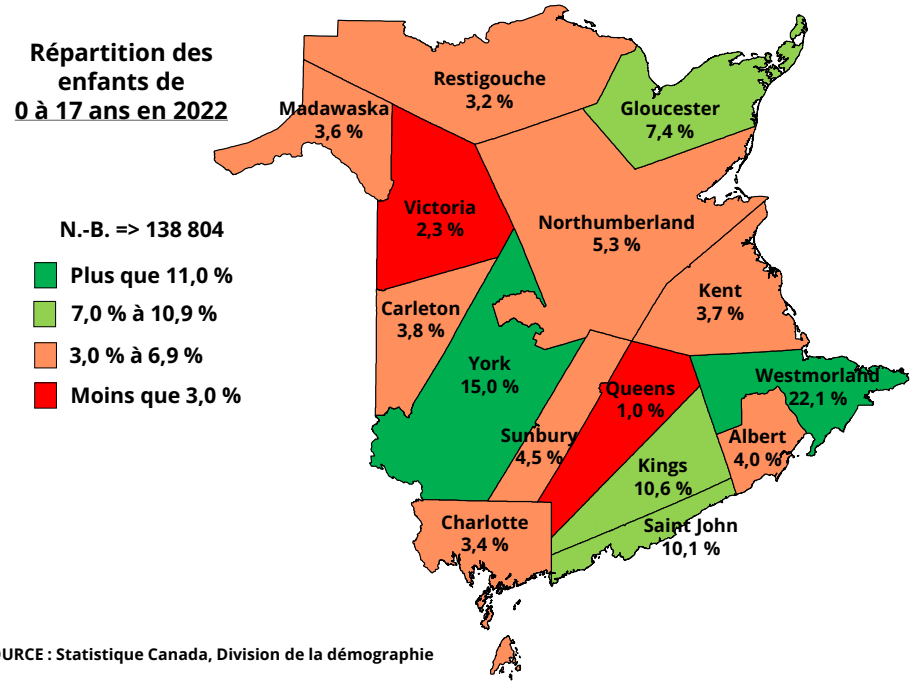

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Répartition des personnes en âge de travailler, comtés du N.-B.

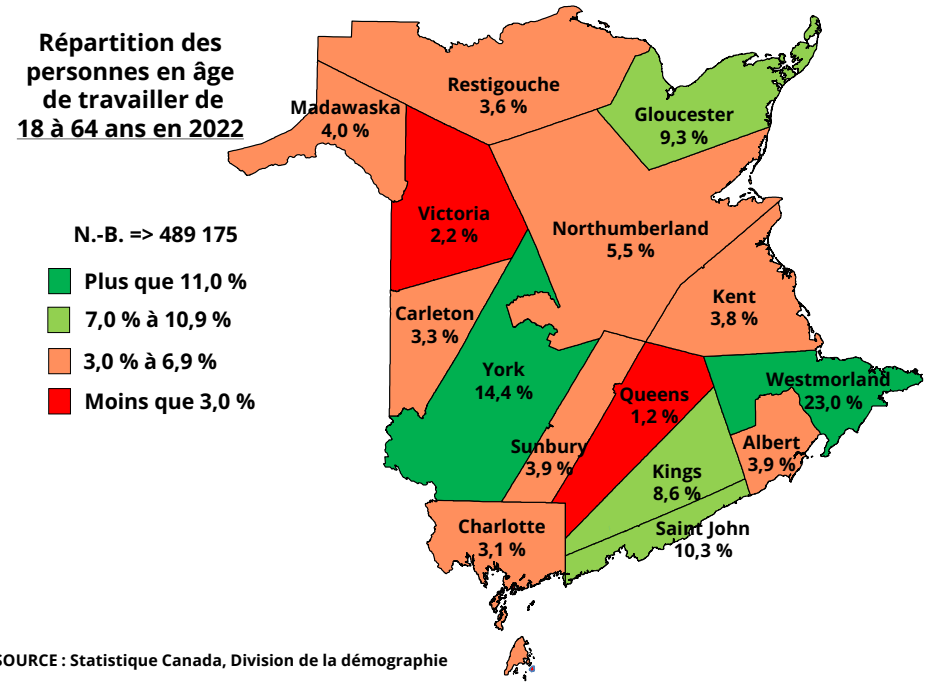

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Répartition des aînés, comtés du N.-B.

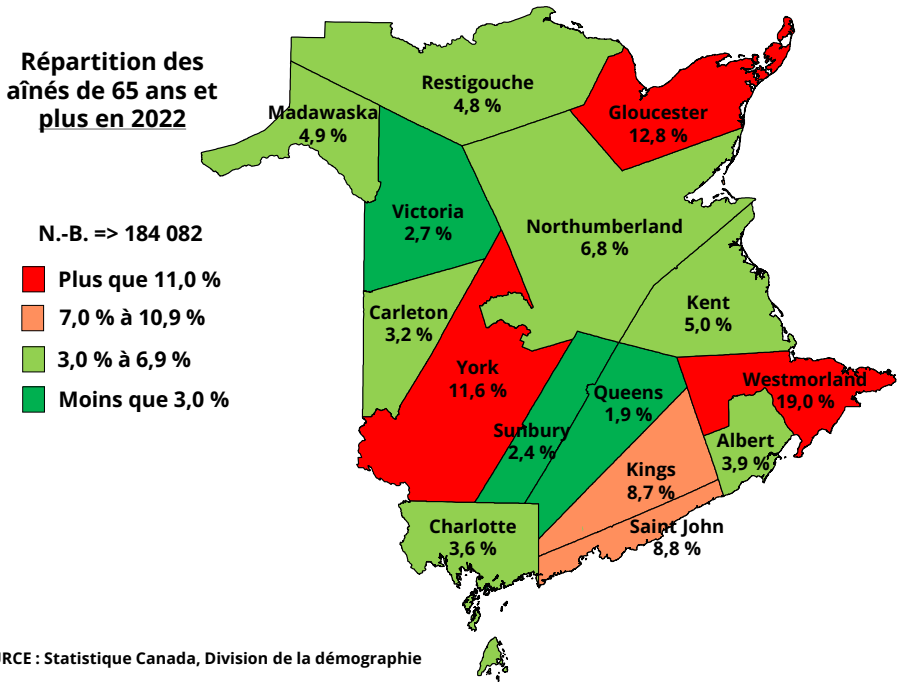

SOURCE : Statistique Canada, Division de la démographie

Taux d'activité, régions économiques and régions urbaines du N.-B.

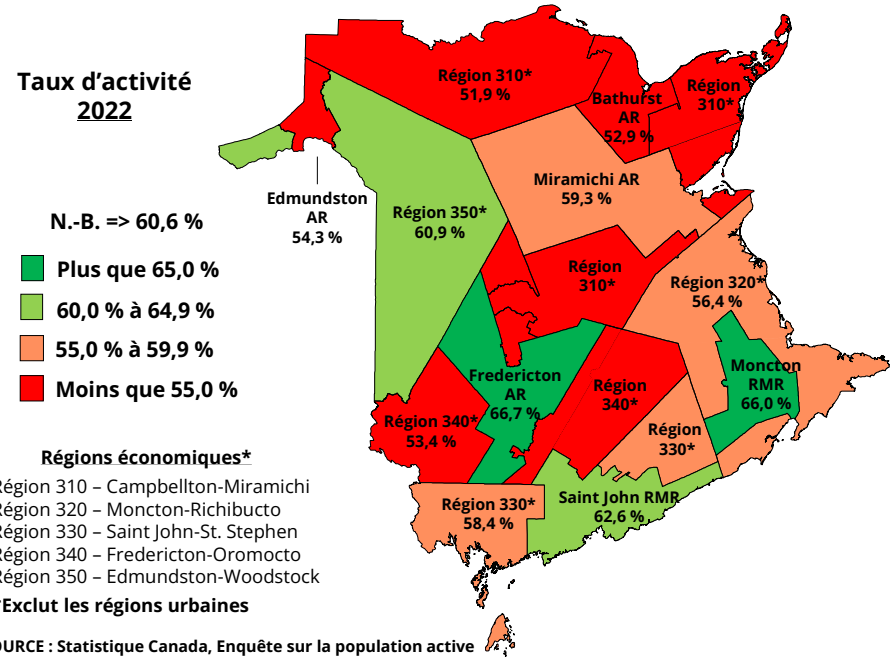

Régions économiques*

Région 310 – Campbellton-Miramichi
Région 320 – Moncton-Richibucto
Région 330 – Saint John-St. Stephen
Région 340 – Fredericton-Oromocto
Région 350 – Edmundston-Woodstock

***Exclut les régions urbaines**

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Taux d'emploi, régions économiques and régions urbaines du N.-B.

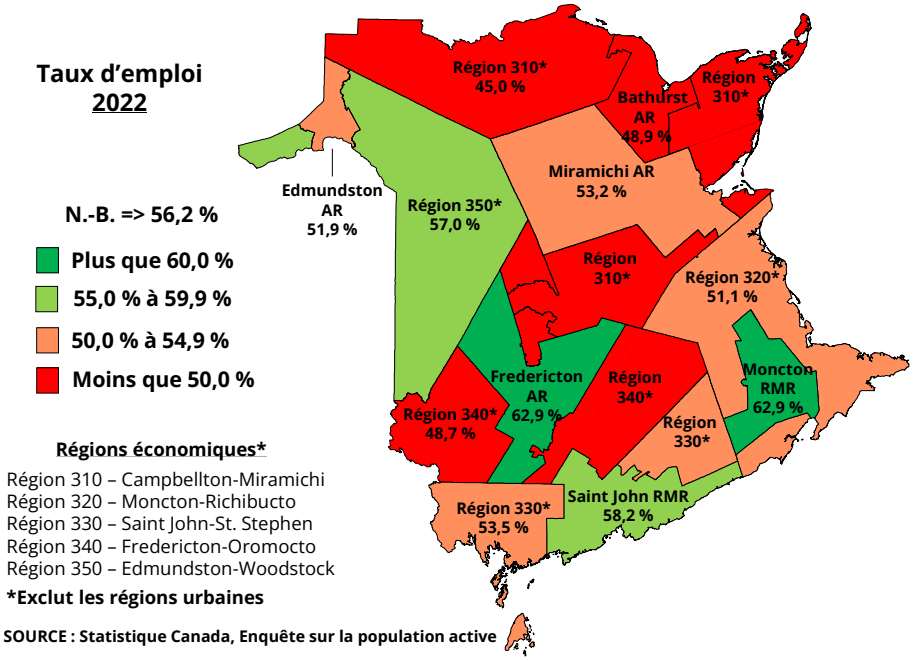

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Emploi, régions économiques and régions urbaines du N.-B.

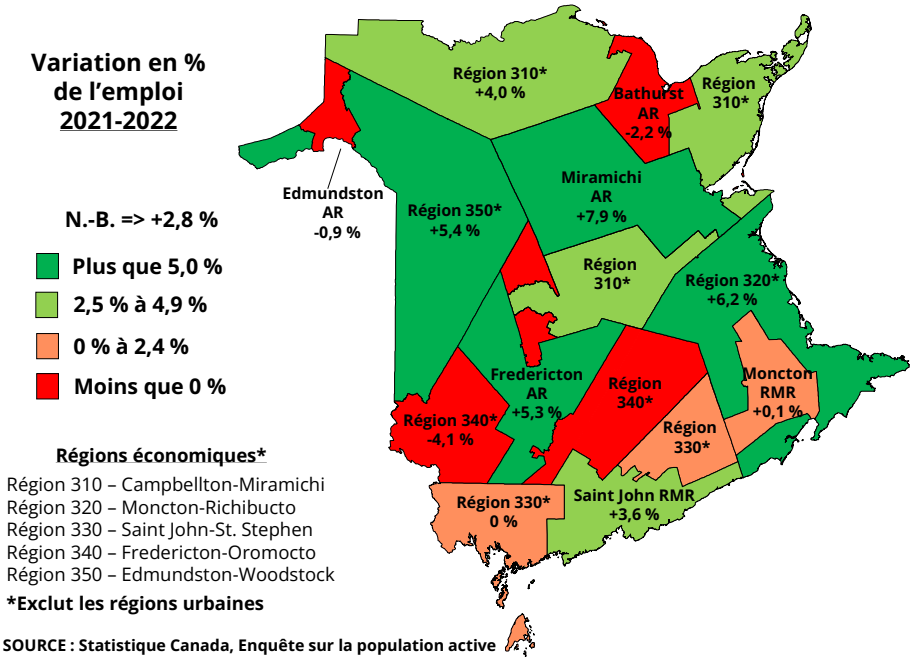

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Taux de chômage, régions économiques and régions urbaines du N.-B.

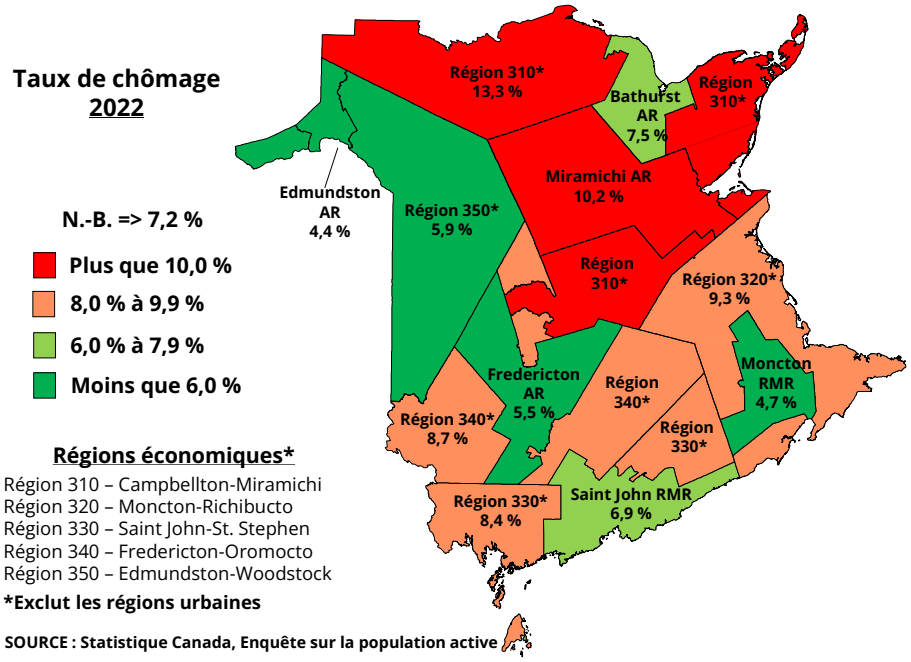

Régions économiques*

Région 310 – Campbellton-Miramichi
Région 320 – Moncton-Richibucto
Région 330 – Saint John-St. Stephen
Région 340 – Fredericton-Oromocto
Région 350 – Edmundston-Woodstock

***Exclut les régions urbaines**

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active